

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-13

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	0
Procurations	9
Votants	28

Objet

**APPEL À PROJETS 2022
« ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ
INTERCOMMUNALE »**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSARD – SANI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSARD donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur le Maire expose :

Depuis 2017, l'Office français de la biodiversité propose aux communes et intercommunalités d'identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire en réalisant un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC).

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, cette démarche consiste à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel sur un territoire. En effet, la mise en place de cette cartographie à l'échelle locale permet non seulement de mieux connaître la biodiversité d'un territoire, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité, pour ensuite faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales. Un ABiC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Depuis le 15 février 2022, l'Office français de la biodiversité (OFB) renouvelle son appel à projets « Atlas de la biodiversité ». Les communes et intercommunalités ont jusqu'au 15 avril 2022 pour déposer leur candidature. Le Grand Ouest Toulousain propose de porter et de coordonner ce projet ambitieux en travaillant étroitement avec les communes volontaires. Les collectivités seront aidées financièrement de l'ordre de 70 % à 80 % pour la réalisation de ces atlas, la part restante étant à la charge des collectivités.

Les communes du territoire sont ainsi appelées à délibérer pour officialiser leur engagement volontaire dans ce projet et afin de conforter la candidature du Grand Ouest Toulousain et de permettre à l'intercommunalité d'être retenue dans le cadre de cet appel à projets 2022.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

ACCEPTE de participer à la démarche d'élaboration d'un ABiC sur la commune.

ACCEPTE que le Grand Ouest Toulousain se positionne en tant que porteur de projet pour la commune.

DONNE pouvoir au maire pour la signature des documents qui seraient nécessaires à la constitution du dossier de candidature.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-14

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	0
Procurations	9
Votants	28

Objet

**DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE AUPRÈS DU
CONSEIL RÉGIONAL
OCCITANIE : ARTS DE LA
SCÈNE - AIDE A LA
DIFFUSION DE PROXIMITÉ**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAÏD – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAÏD donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique de soutien au spectacle vivant, la Région met en place un système d'aide à la diffusion qui permet aux opérateurs de droit privé ou public d'obtenir un soutien à la programmation de spectacles présentés par des équipes artistiques régionales.

Les projets soutenus par la Région doivent permettre :

- un maillage du territoire régional, notamment en milieu rural et sur les communes dépourvues d'offre culturelle à l'année ;
- la diffusion en Occitanie des équipes artistiques professionnelles issues du territoire régional ;
- une ouverture de tous les publics sur la diversité des esthétiques du spectacle vivant.

L'aide accordée est de 50% du prix de vente du spectacle HT et hors frais annexes. Elle ne peut être inférieure à 500 € (plancher) et supérieure à 2 000 € (plafond).

La commune présentera le dossier pour le spectacle « NOUGARO via ALSINA » - Quartet Acoustique, prévu le 16 avril 2022 dans le cadre de la programmation culturelle de La Salvetat Saint-Gilles, pour un montant de 2 500,00 €.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

DEMANDE l'autorisation au conseil municipal de déposer une demande d'aide financière auprès du conseil régional pour l'aide à la diffusion de proximité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.
Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-15

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	0
Procurations	9
Votants	28

Objet

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur le Maire expose :

Vu la loi du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu le Code de la Commande publique notamment son article 1111-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances supérieures à 36 KVA ont été supprimés depuis le 1er janvier 2016,

Considérant que les tarifs règlementés de vente d'électricité pour les puissances inférieures ou égales à 36 KVA ont été supprimés pour les collectivités, employant plus de 10 personnes et dont la dotation globale de fonctionnement et les recettes des taxes et impôts locaux dépassent 2 millions d'euros, depuis le 1er janvier 2021,

Considérant que le regroupement des acheteurs publics d'électricité est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur budget d'énergie,

Considérant que le SDEHG actualise son groupement de commandes pour l'achat d'électricité auquel les collectivités et établissements publics du département peuvent être membres,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité jointe en annexe.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalise.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

ACCEPTE d'adhérer au groupement de commandes.

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion et tous documents relatifs à cette opération ;

AUTORISE le représentant du SDEHG, coordonnateur du groupement, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-16

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	0
Procurations	9
Votants	28

Objet

**EXAMEN ET VOTE DU
COMPTE DE GESTION 2021**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE
Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI
M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS
Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA
M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU
Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL
M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU
Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU
Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. BAROIS, Maire-adjoint expose :

Le comptable de la commune est chargé seul et sous la responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la commune et de toutes les sommes qui lui sont dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées par le Maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le comptable établit, à l'issue de la clôture de chaque exercice, le compte de gestion, document synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion 2021 a été produit, conformément aux dispositions, de l'article L.162-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
les deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. BAROIS entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice constatés par le compte de gestion 2021, conforme aux résultats dégagés par le compte administratif, pour le budget principal de la ville.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Noté en marge exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310526500010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COLOMIERS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213105265-20220413-2022_017-DE

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A10.3 - Opérations liées aux cessions	46
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements attribués à des tiers en nature ou en subventions	52

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Actions de formation des élus	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	57
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	58
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	59
D2 - Arrêté et signatures	60

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	CA 2021
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8589
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	886.84	0
2	Produit des impositions directes/population	453.29	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	942.86	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	103.27	0
5	Encours de dette/population	454.95	0
6	DGF/population	100.23	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43.2 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	13.00%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47.72%	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	8 242 831,69		8 419 671,21	
	Section d'investissement	1 987 815,45		1 902 189,66	

		+		+	
		C		I	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	(si déficit)	556 017,00	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	201 721,02	(si déficit)	0,00	(si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	10 432 368,16	= G+H+I+J	10 877 877,87	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	204 423,05	L	647 506,04
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	204 423,05	= K+L	647 506,04

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 242 831,69	= G+I+K	8 975 688,21
	Section d'investissement	= B+D+F	2 393 959,52	= H+J+L	2 549 695,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 636 791,21	= G+H+I+J+K+L	11 525 383,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 204 423,05	L 647 506,04
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	537 506,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 863,52	0,00
REÇU EN PREFECTURE		0,00	0,00

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	115 658,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 901,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 526 610,00	2 276 997,49	167 758,33	0,00	81 854,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 340 000,00	4 339 994,90	0,00	0,00	5,10
014	Atténuations de produits	157 300,00	157 292,43	0,00	0,00	7,57
65	Autres charges de gestion courante	891 390,00	786 708,66	0,00	0,00	104 681,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 915 300,00	7 560 993,48	167 758,33	0,00	186 548,19
66	Charges financières	60 000,00	58 350,10	0,00	0,00	1 649,90
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	1 091,80	0,00	0,00	15 908,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	995,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 993 295,00	7 620 435,38	167 758,33	0,00	205 101,29
023	Virement à la section d'investissement (2)	358 722,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	455 000,00	454 637,98			362,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		813 722,00	454 637,98			359 084,02
TOTAL		8 807 017,00	8 075 073,36	167 758,33	0,00	564 185,31
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200 356,00	211 794,87	33 550,00	0,00	-44 988,87
70	Produits services, domaine et ventes div	598 000,00	568 279,09	48 511,73	0,00	-18 790,82
73	Impôts et taxes	4 664 644,00	4 793 092,18	71,00	0,00	-128 519,18
74	Dotations et participations	2 576 000,00	2 599 675,21	238 326,70	0,00	-262 001,91
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	14 635,23	400,00	0,00	-35,23
Total des recettes de gestion courante		8 054 000,00	8 187 476,58	320 859,43	0,00	-454 336,01
76	Produits financiers	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
77	Produits exceptionnels	195 000,00	-89 241,35	0,00	0,00	284 241,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 249 000,00	8 098 236,99	320 859,43	0,00	-170 096,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 000,00	574,79			1 425,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00	574,79			1 425,21
TOTAL		8 251 000,00	8 098 811,78	320 859,43	0,00	-168 671,21
Pour information		(3) 556 017,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 362,00	12 380,00	3 863,52	34 118,48
204	Subventions d'équipement versées	71 815,00	0,00	0,00	71 815,00
21	Immobilisations corporelles	622 747,00	484 713,56	115 658,44	22 375,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	923 354,00	580 613,62	84 901,09	257 839,29
	Total des opérations d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 678 278,00	1 077 707,18	204 423,05	396 147,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	886 989,96	0,00	13 010,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 100 000,00	886 989,96	0,00	213 010,04
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 778 278,00	1 964 697,14	204 423,05	609 157,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 000,00	574,79		1 425,21
041	Opérations patrimoniales (1)	31 234,26	22 543,52		8 690,74
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 234,26	23 118,31		10 115,95
	TOTAL	2 811 512,26	1 987 815,45	204 423,05	619 273,76
	Pour information	(2) 201 721,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	938 133,23	116 920,40	537 506,04	283 706,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 057 587,79	900 000,00	0,00	157 587,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28 583,76	0,00	-28 583,76
	Total des recettes d'équipement	1 995 721,02	1 045 504,16	537 506,04	412 710,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	290 000,00	379 504,00	0,00	-89 504,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		110 000,00	
	Total des recettes financières	290 000,00	379 504,00	110 000,00	-199 504,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 285 721,02	1 425 008,16	647 506,04	213 206,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	358 722,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	455 000,00	454 637,98		362,02
041	Opérations patrimoniales (1)	31 234,26	22 543,52		8 690,74
	Total des recettes d'ordre d'investissement	844 956,26	477 181,50		367 774,76
	TOTAL	3 130 677,28	1 902 189,66	647 506,04	580 981,58

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 444 755,82		2 444 755,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 339 994,90		4 339 994,90
014	Atténuations de produits	157 292,43		157 292,43
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	786 708,66		786 708,66
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	58 350,10	0,00	58 350,10
67	Charges exceptionnelles	1 091,80	0,00	1 091,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	454 637,98	454 637,98
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 788 193,71	454 637,98	8 242 831,69
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	574,79	574,79
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	886 989,96	0,00	886 989,96
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 380,00	0,00	12 380,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	484 713,56	0,00	484 713,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	580 613,62	22 543,52	603 157,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 964 697,14	23 118,31	1 987 815,45
Pour information				201 721,02
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	245 344,87		245 344,87
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	616 790,82		616 790,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 793 163,18		4 793 163,18
74	Dotations et participations	2 838 001,91		2 838 001,91
75	Autres produits de gestion courante	15 035,23	0,00	15 035,23
76	Produits financiers	1,76	0,00	1,76
77	Produits exceptionnels	-89 241,35	574,79	-88 666,56
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 419 096,42	574,79	8 419 671,21
Pour information				556 017,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	379 504,00	0,00	379 504,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	116 920,40	0,00	116 920,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	900 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	28 583,76	22 543,52	51 127,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		454 637,98	454 637,98
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 425 008,16	477 181,50	1 902 189,66
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE
 le 25/04/2022
 Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 526 610,00	2 276 997,49	167 758,33	0,00	81 854,18
60611	Eau et assainissement	38 000,00	21 666,86	0,00	0,00	16 333,14
60612	Energie - Electricité	352 610,00	183 043,96	0,00	0,00	169 566,04
60621	Combustibles	4 300,00	5 546,00	0,00	0,00	-1 246,00
60622	Carburants	19 000,00	19 176,39	0,00	0,00	-176,39
60623	Alimentation	10 000,00	9 931,42	0,00	0,00	68,58
60624	Produits de traitement	4 000,00	1 177,72	0,00	0,00	2 822,28
60628	Autres fournitures non stockées	9 200,00	3 366,85	0,00	0,00	5 833,15
60631	Fournitures d'entretien	54 650,00	36 379,99	0,00	0,00	18 270,01
60632	Fournitures de petit équipement	6 620,00	4 226,47	96,00	0,00	2 297,53
60633	Fournitures de voirie	3 131,00	731,40	0,00	0,00	2 399,60
60636	Vêtements de travail	12 500,00	4 624,42	0,00	0,00	7 875,58
6064	Fournitures administratives	8 900,00	9 187,22	0,00	0,00	-287,22
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 700,00	6 740,00	0,00	0,00	2 960,00
6067	Fournitures scolaires	34 282,00	27 147,48	0,00	0,00	7 134,52
6068	Autres matières et fournitures	48 230,00	48 834,46	1 487,74	0,00	-2 092,20
611	Contrats de prestations de services	1 298 070,00	1 151 143,04	134 828,13	0,00	12 098,83
6132	Locations immobilières	0,00	1 900,00	0,00	0,00	-1 900,00
6135	Locations mobilières	40 860,00	39 215,48	0,00	0,00	1 644,52
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	1 047,53	0,00	0,00	852,47
61521	Entretien terrains	0,00	6 107,62	0,00	0,00	-6 107,62
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 200,00	50 927,66	5 636,18	0,00	-30 363,84
615231	Entretien, réparations voiries	4 800,00	598,46	1 409,16	0,00	2 792,38
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	2 182,36	0,00	0,00	12 817,64
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	32 404,60	0,00	0,00	-20 404,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 900,00	7 712,03	673,20	0,00	-1 485,23
6156	Maintenance	147 341,00	156 121,36	342,00	0,00	-9 122,36
6161	Multirisques	30 000,00	30 173,82	0,00	0,00	-173,82
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 200,00	-1 085,65	0,00	0,00	3 285,65
617	Etudes et recherches	1 000,00	7 080,00	0,00	0,00	-6 080,00
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	889,89	0,00	0,00	370,11
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	7 490,32	0,00	0,00	9,68
6188	Autres frais divers	25 000,00	31 496,79	13 680,00	0,00	-20 176,79
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	786,66	0,00	0,00	213,34
6226	Honoraires	45 500,00	41 498,00	0,00	0,00	4 002,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 254,29	0,00	0,00	-6 254,29
6232	Fêtes et cérémonies	45 900,00	57 528,42	0,00	0,00	-11 628,42
6236	Catalogues et imprimés	2 065,00	741,98	0,00	0,00	1 323,02
6237	Publications	31 939,00	18 389,72	0,00	0,00	13 549,28
6238	Divers	700,00	657,60	0,00	0,00	42,40
6247	Transports collectifs	14 858,00	12 824,76	484,00	0,00	1 549,24
6251	Voyages et déplacements	0,00	127,10	0,00	0,00	-127,10
6256	Missions	2 290,00	1 971,56	0,00	0,00	318,44
6257	Réceptions	2 800,00	643,58	0,00	0,00	2 156,42
6261	Frais d'affranchissement	7 800,00	8 333,52	0,00	0,00	-533,52
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	34 747,42	0,00	0,00	-4 747,42
627	Services bancaires et assimilés	2 700,00	4 208,18	0,00	0,00	-1 508,18
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 623,32	0,00	0,00	-623,32
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	800,00	6 177,60	0,00	0,00	-5 377,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	23 977,08	2 255,14	0,00	3 767,78
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	34 742,03	0,00	0,00	-30 742,03
6288	Autres services extérieurs	56 204,00	98 829,11	6 866,78	0,00	-49 491,89
63512	Taxes foncières	8 200,00	11 380,61	0,00	0,00	-3 180,61
63513	Autres impôts locaux	200,00	-131,00	0,00	0,00	331,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 340 000,00	4 339 994,90	0,00	0,00	5,10
6331	Versement mobilité	54 000,00	47 745,00	0,00	0,00	6 255,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 000,00	11 819,17	0,00	0,00	12 180,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 000,00	56 031,92	0,00	0,00	-5 031,92
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 000,00	7 162,31	0,00	0,00	14 837,69
64111	Rémunération principale titulaires	1 928 000,00	1 887 105,83	0,00	0,00	40 894,17
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 000,00	39 132,63	0,00	0,00	6 867,37
64118	Autres indemnités titulaires	364 000,00	323 844,76	0,00	0,00	40 155,24
64131	Rémunérations non tit.	415 000,00	500 833,07	0,00	0,00	-85 833,07
64138	Autres indemnités non tit.	5 000,00	42 931,94	0,00	0,00	-37 931,94
		74 000,00	51 254,18	0,00	0,00	22 745,82

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	410 000,00	427 186,83	0,00	0,00	-17 186,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	617 000,00	613 778,94	0,00	0,00	3 221,06
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	22 906,62	0,00	0,00	1 093,38
6455	Cotisations pour assurance du personnel	218 000,00	226 439,51	0,00	0,00	-8 439,51
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 000,00	8 184,86	0,00	0,00	13 815,14
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	1 583,12	0,00	0,00	-1 583,12
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0,00	3 222,31	0,00	0,00	-3 222,31
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	20 390,80	0,00	0,00	-17 390,80
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	14 288,60	0,00	0,00	11 711,40
6488	Autres charges	37 000,00	34 152,50	0,00	0,00	2 847,50
014	Atténuations de produits	157 300,00	157 292,43	0,00	0,00	7,57
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	157 300,00	157 292,43	0,00	0,00	7,57
65	Autres charges de gestion courante	891 390,00	786 708,66	0,00	0,00	104 681,34
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 200,00	2 414,26	0,00	0,00	-1 214,26
6531	Indemnités	80 000,00	79 394,98	0,00	0,00	605,02
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 481,63	0,00	0,00	-481,63
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	7 253,85	0,00	0,00	2 746,15
6535	Formation	0,00	350,00	0,00	0,00	-350,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 800,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	123 000,00	123 067,32	0,00	0,00	-67,32
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	235 500,00	249 064,65	0,00	0,00	-13 564,65
65548	Autres contributions	63 400,00	60 796,45	0,00	0,00	2 603,55
657348	Subv. fonct. Autres communes	3 700,00	5 209,66	0,00	0,00	-1 509,66
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	75 290,00	75 290,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	111 300,00	385,86	0,00	0,00	110 914,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 915 300,00	7 560 993,48	167 758,33	0,00	186 548,19
66	Charges financières (b)	60 000,00	58 350,10	0,00	0,00	1 649,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	57 850,10	0,00	0,00	2 149,90
6688	Autres	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	1 091,80	0,00	0,00	15 908,20
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	16 800,00	100,00	0,00	0,00	16 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	166,80	0,00	0,00	33,20
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	825,00	0,00	0,00	-825,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	995,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 993 295,00	7 620 435,38	167 758,33	0,00	205 101,29
023	Virement à la section d'investissement	358 722,00	0,00			358 722,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	455 000,00	454 637,98			362,02
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	455 000,00	454 637,98			362,02
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		813 722,00	454 637,98			359 084,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		813 722,00	454 637,98			359 084,02
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 807 017,00	8 075 073,36	167 758,33	0,00	564 185,31
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

RECÛ EN PREFECTURE DF 042 = RI 040.

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200 356,00	211 794,87	33 550,00	0,00	-44 988,87
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	199 356,00	211 794,87	33 550,00	0,00	-45 988,87
70	Produits services, domaine et ventes div	598 000,00	568 279,09	48 511,73	0,00	-18 790,82
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	2 939,98	0,00	0,00	1 060,02
70312	Redevances funéraires	0,00	2 086,64	0,00	0,00	-2 086,64
70323	Redev. occupat° domaine public communal	78 000,00	26 828,56	0,00	0,00	51 171,44
7066	Redevances services à caractère social	200 000,00	204 980,94	26 895,26	0,00	-31 876,20
7067	Redev. services périscolaires et enseign	304 000,00	326 870,06	21 616,47	0,00	-44 486,53
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 000,00	4 572,91	0,00	0,00	4 427,09
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	4 664 644,00	4 793 092,18	71,00	0,00	-128 519,18
73111	Impôts directs locaux	3 887 644,00	3 893 289,00	0,00	0,00	-5 645,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	10 258,00	0,00	0,00	-10 258,00
73211	Attribution de compensation	450 000,00	143 772,43	0,00	0,00	306 227,57
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	304 019,88	0,00	0,00	-304 019,88
7336	Droits de place	2 000,00	2 448,06	71,00	0,00	-519,06
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 000,00	15 606,00	0,00	0,00	-606,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	310 000,00	423 698,81	0,00	0,00	-113 698,81
74	Dotations et participations	2 576 000,00	2 599 675,21	238 326,70	0,00	-262 001,91
7411	Dotation forfaitaire	861 000,00	860 891,00	0,00	0,00	109,00
74121	Dotation de solidarité rurale	360 000,00	379 516,00	0,00	0,00	-19 516,00
74127	Dotation nationale de péréquation	350 000,00	349 420,00	0,00	0,00	580,00
744	FCTVA	0,00	4 854,44	0,00	0,00	-4 854,44
74718	Autres participations Etat	213 000,00	136 473,65	90 651,00	0,00	-14 124,65
7472	Participat° Régions	0,00	803,00	0,00	0,00	-803,00
7473	Participat° Départements	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	780 000,00	853 631,12	147 675,70	0,00	-221 306,82
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	10 061,00	0,00	0,00	-2 061,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	14 635,23	400,00	0,00	-35,23
752	Revenus des immeubles	13 500,00	14 633,96	400,00	0,00	-1 533,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 500,00	1,27	0,00	0,00	1 498,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 054 000,00	8 187 476,58	320 859,43	0,00	-454 336,01
76	Produits financiers (b)	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
7688	Autres	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
77	Produits exceptionnels (c)	195 000,00	-89 241,35	0,00	0,00	284 241,35
7714	Recouvr cr éances admises en non valeur	0,00	3 046,16	0,00	0,00	-3 046,16
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	31,00	0,00	0,00	-31,00
7788	Produits exceptionnels divers	195 000,00	-92 318,51	0,00	0,00	287 318,51
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 249 000,00	8 098 236,99	320 859,43	0,00	-170 096,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 000,00	574,79			1 425,21
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 000,00	574,79			1 425,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	574,79			1 425,21
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 251 000,00	8 098 811,78	320 859,43	0,00	-168 671,21
Pour information		556 017,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

99_DE-031-213105265-20220413-2022_017-DE

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 362,00	12 380,00	3 863,52	34 118,48
2031	Frais d'études	-5 948,00	0,00	0,00	-5 948,00
2051	Concessions, droits similaires	56 310,00	12 380,00	3 863,52	40 066,48
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	71 815,00	0,00	0,00	71 815,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	71 815,00	0,00	0,00	71 815,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	622 747,00	484 713,56	115 658,44	22 375,00
2111	Terrains nus	0,00	83 802,17	0,00	-83 802,17
2117	Bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	60 969,30	62 482,16	2 203,20	-3 716,06
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	31 936,79	0,00	-31 936,79
21318	Autres bâtiments publics	34 000,00	1,00	0,00	33 999,00
2135	Installations générales, agencements	73 625,00	150 459,42	33 833,98	-110 668,40
2138	Autres constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	4 715,00	6 873,38	1 198,80	-3 357,18
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21538	Autres réseaux	9 955,70	8 652,68	0,00	1 303,02
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	66 082,00	45 990,11	0,00	20 091,89
2181	Installat° générales, agencements	51 450,00	0,00	0,00	51 450,00
2182	Matériel de transport	32 900,00	0,00	0,00	32 900,00
2183	Matériel de bureau et informatique	68 040,00	951,38	0,00	67 088,62
2184	Mobilier	7 530,00	0,00	14 135,94	-6 605,94
2188	Autres immobilisations corporelles	138 480,00	93 564,47	64 286,52	-19 370,99
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	923 354,00	580 613,62	84 901,09	257 839,29
2312	Agencements et aménagements de terrains	26 076,00	0,00	0,00	26 076,00
2313	Constructions	847 278,00	556 715,19	84 901,09	205 661,72
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 354,91	0,00	-1 354,91
2318	Autres immo. corporelles en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	22 543,52	0,00	-22 543,52
13	Opération d'équipement n° 13 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 678 278,00	1 077 707,18	204 423,05	396 147,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1312	Subv. transf. Régions	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	886 989,96	0,00	13 010,04
1641	Emprunts en euros	868 900,00	855 932,28	0,00	12 967,72
16873	Dettes - Départements	28 100,00	28 067,68	0,00	32,32
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	3 000,00	2 990,00	0,00	10,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 100 000,00	886 989,96	0,00	213 010,04
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 778 278,00	1 964 697,14	204 423,05	609 157,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000,00	574,79		1 425,21
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 000,00	574,79		1 425,21
13911	Etat et établissements nationaux	1 200,00	0,00		1 200,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	400,00	277,09		122,91
13918	Autres subventions d'équipement	400,00	297,70		102,30
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	31 234,26	22 543,52		8 690,74
21312	Bâtiments scolaires	543,82	0,00		543,82
2313	Constructions	30 690,44	22 543,52		8 146,92
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		33 234,26	23 118,31		10 115,95
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 811 512,26	1 987 815,45	204 423,05	619 273,76

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	201 721,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	938 133,23	116 920,40	537 506,04	283 706,79
1312	Subv. transf. Régions	62 516,00	0,00	0,00	62 516,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	421 357,20	2 500,00	352 345,20	66 512,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	82 516,00	100 000,00	117 484,00
1323	Subv. non transf. Départements	134 910,03	4 748,40	85 160,84	45 000,79
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 350,00	24 051,00	0,00	-4 701,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	3 105,00	0,00	-3 105,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 057 587,79	900 000,00	0,00	157 587,79
1641	Emprunts en euros	1 057 587,79	900 000,00	0,00	157 587,79
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28 583,76	0,00	-28 583,76
2313	Constructions	0,00	28 583,76	0,00	-28 583,76
Total des recettes d'équipement		1 995 721,02	1 045 504,16	537 506,04	412 710,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 000,00	379 504,00	0,00	-89 504,00
10222	FCTVA	220 000,00	245 774,34	0,00	-25 774,34
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	133 729,66	0,00	-63 729,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		110 000,00	
Total des recettes financières		290 000,00	379 504,00	110 000,00	-199 504,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 285 721,02	1 425 008,16	647 506,04	213 206,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement	358 722,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	455 000,00	454 637,98		362,02
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 350,00	2 316,14		33,86
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 150,00	2 133,33		16,67
28051	Concessions et droits similaires	19 550,00	19 315,00		235,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 750,00	5 717,76		32,24
28128	Autres aménagements de terrains	42 900,00	42 899,00		1,00
28135	Installations générales, agencements, ...	96 400,00	96 438,00		-38,00
28152	Installations de voirie	11 750,00	11 741,00		9,00
281538	Autres réseaux	73 200,00	73 190,00		10,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 900,00	6 912,01		-12,01
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 600,00	10 577,00		23,00
28182	Matériel de transport	33 400,00	33 352,97		47,03
28183	Matériel de bureau et informatique	20 900,00	20 874,23		25,77
28184	Mobilier	26 500,00	26 531,17		-31,17
28188	Autres immo. corporelles	102 650,00	102 640,37		9,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		813 722,00	454 637,98		359 084,02
041	Opérations patrimoniales (5)	31 234,26	22 543,52		8 690,74
2031	Frais d'études	6 934,20	0,00		6 934,20
2033	Frais d'insertion	1 756,06	0,00		1 756,06
238	Avances versées commandes immo. incorp.	22 544,00	22 543,52		0,48
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		844 956,26	477 181,50		367 774,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 130 677,28	1 902 189,66	647 506,04	580 981,58
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

RECU EN PREFECTURE conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : TECHNIQUES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		10 000,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	10 000,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	10 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213105265-20220413-2022_017-DE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	886 990	181 767	0	123 811	487 399	79 894	2 304	5 672	0	196 860	0	1 964 697
- Equipements municipaux (2)		181 767	0	123 811	487 399	79 894	2 304	5 672	0	196 860	0	1 077 707
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	886 990											886 990
Dépenses d'ordre	23 118											23 118
Solde d'exécution reporté de N-1	201 721											201 721
Total dépenses	1 111 829	181 767	0	123 811	487 399	79 894	2 304	5 672	0	196 860	0	2 189 536
Total recettes	1 756 686	0	0	0	118 348	24 051	0	0	0	3 105	0	1 902 190
Solde d'investissement	644 856	-181 767	0	-123 811	-369 051	-55 843	-2 304	-5 672	0	-193 755	0	-287 347
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	14 535	0	51 879	100 212	33 147	1 902	1 549	0	1 199	0	204 423
Total RAR recettes	110 000	0	0	0	537 506	0	0	0	0	0	0	647 506
SOLDE RAR investissement	110 000	-14 535	0	-51 878	437 294	-33 147	-1 902	-1 549	0	-1 199	0	443 083

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	526 182	2 901 337	237 055	1 334 992	218 180	1 034 420	225 334	1 143 207	157 292	464 345	487	8 242 832
Total recettes	6 920 952	211 638	3 226	531 300	12 016	408 603	0	855 442	0	29 991	2 519	8 975 688
Solde de fonctionnement	6 394 770	-2 689 698	-233 829	-803 692	-206 164	-625 817	-225 334	-287 765	-157 292	-434 354	2 032	732 857
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	1 111 829	196 303	0	175 690	587 611	113 042	4 206	7 221	0	198 058	0	2 393 960
	Dépenses réelles	886 990	196 303	0	175 690	587 611	113 042	4 206	7 221	0	198 058	0	2 169 120
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	886 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	886 990
1641	Emprunts en euros	855 932	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	855 932
16873	Dettes - Départements	28 068	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 068
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	2 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 990
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	16 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 244
2051	Concessions, droits similaires	0	16 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 244
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	180 059	0	175 690	40 104	113 042	4 206	7 221	0	80 050	0	600 372
2111	Terrains nus	0	49 410	0	0	0	0	0	0	0	34 392	0	83 802
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	18 209	0	32 245	0	0	0	14 231	0	64 685
21316	Equipements du cimetière	0	31 937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 937
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
2135	Installations générales, agencements	0	35 847	0	95 188	7 876	41 665	1 902	1 816	0	0	0	184 293
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 072	0	8 072
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	1 049	0	0	0	7 604	0	8 653
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0	21 510	0	5 063	1 062	5 445	0	0	0	12 920	0	45 990
2183	Matériel de bureau et informatique	0	951	0	0	0	0	0	0	0	0	0	951
2184	Mobilier	0	0	0	3 747	10 389	0	0	0	0	0	0	14 136
2188	Autres immobilisations corporelles	0	40 403	0	53 493	20 777	32 638	2 304	5 405	0	2 831	0	157 851
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	547 507	0	0	0	0	118 008	0	665 515
2313	Constructions	0	0	0	0	524 963	0	0	0	0	116 653	0	641 616
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 355	0	1 355

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
18	Avances versées commandés immo. incorp.	0	0	0	0	22 544	0	0	0	0	0	0	22 544
19	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	23 118	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 118
040	Opérat* ordre transfert entre sections	575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	575
13913	Sub. transf opte résult. Départements	277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277
13918	Autres subventions d'équipement	298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298
041	Opérations patrimoniales	22 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 544
2313	Constructions	22 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 544
001	Solde d'exécution reporté de N-1	201 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 721

RECETTES													
		1 866 686	0	0	0	655 854	24 051	0	0	0	3 105	0	2 549 696
	Total recettes d'investissement	1 866 686	0	0	0	655 854	24 051	0	0	0	3 105	0	2 549 696
	Recettes réelles	1 389 504	0	0	0	655 854	24 051	0	0	0	3 105	0	2 072 514
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	379 504	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	379 504
10222	FACTVA	245 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 774
10226	Taxe d'aménagement	133 730	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 730
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	627 270	24 051	0	0	0	3 105	0	654 426
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0	0	0	0	354 845	0	0	0	0	0	0	354 845
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	182 516	0	0	0	0	0	0	182 516
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	89 909	0	0	0	0	0	0	89 909
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	24 051	0	0	0	0	0	24 051
1342	Amendes de police non transférable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 105	0	3 105
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000
1641	Emprunts en euros	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
8	Immobilisations en cours	0	0	0	0	28 584	0	0	0	0	0	0	28 584
813	Constructions	0	0	0	0	28 584	0	0	0	0	0	0	28 584
8	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	477 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	477 182
40	Opérat* ordre transfert entre sections	454 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 638
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 316
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 133
28051	Concessions et droits similaires	19 315	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 315
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 718
28128	Autres aménagements de terrains	42 899	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 899
28135	Installations générales, agencements, ..	96 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 438
28152	Installations de voirie	11 741	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 741
281538	Autres réseaux	73 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 190
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 912
28158	Autres installat*, matériel et outillage	10 577	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 577
28182	Matériel de transport	33 353	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 353
28183	Matériel de bureau et informatique	20 874	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 874
28184	Mobilier	26 631	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 631
28188	Autres immo. corporelles	102 640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 640
041	Opérations patrimoniales	22 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 544
238	Avances versées commandes immo. incorp.	22 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 544
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

Total dépenses de fonctionnement	DEPENSES												
	526 182	2 901 337	237 055	1 334 992	218 180	1 034 420	225 334	1 143 207	157 292	464 345	487	8 242 832	
Dépenses réelles	71 544	2 901 337	237 055	1 334 992	218 180	1 034 420	225 334	1 143 207	157 292	464 345	487	7 788 194	
011 Charges à caractère général	7 714	996 081	4 305	234 222	140 830	890 014	3 778	53 157	0	114 169	487	2 444 756	
60611 Eau et assainissement	0	-5 163	178	7 016	1 098	3 749	337	1 528	0	12 924	0	21 667	
60612 Energie - Electricité	0	47 497	0	72 291	15 654	34 522	0	5 904	0	7 175	0	183 044	
60621 Combustibles	0	2 648	0	0	0	0	0	0	0	2 898	0	5 546	
60622 Carburants	0	7 393	959	937	0	0	0	0	0	9 868	0	19 176	
60623 Alimentation	0	2 389	145	903	0	0	38	5 969	0	0	487	9 931	
60624 Produits de traitement	0	1 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 178	

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
628	Autres fournitures non stockées	0	20	0	0	0	0	0	3 347	0	0	0	3 367
631	Fournitures d'entretien	73	33 968	0	0	0	0	0	2 339	0	0	0	36 380
632	Fournitures de petit équipement	537	753	0	819	0	0	0	2 214	0	0	0	4 322
633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	731	0	731
636	Vêtements de travail	0	240	1 394	2 519	0	0	0	471	0	0	0	4 624
664	Fournitures administratives	0	5 159	0	4 029	0	0	0	0	0	0	0	9 187
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	23	0	0	5 590	0	0	1 127	0	0	0	6 740
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	27 147	0	0	0	0	0	0	0	27 147
6068	Autres matières et fournitures	158	27 902	382	4 235	1 787	3 014	11	5 990	0	6 843	0	50 322
611	Contrats de prestations de services	0	361 211	0	27 441	83 344	813 975	0	0	0	0	0	1 285 971
6132	Locations immobilières	0	1 900	0	0	0	0	0	0	0	942	0	39 215
6135	Locations mobilières	0	12 915	0	6 510	11 486	7 361	0	0	0	0	0	1 048
614	Charges locatives et de copropriété	0	1 048	0	0	0	0	0	0	0	6 108	0	6 108
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 564
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	7 231	0	31 715	9 858	4 798	2 961	0	0	0	0	2 008
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	346	252	0	0	0	0	0	1 409	0	2 182
615232	Entretien, réparations réseaux	1 678	0	0	252	0	0	0	0	0	252	0	32 405
61551	Entretien matériel roulant	0	29 001	0	829	0	0	0	0	0	2 574	0	8 385
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	3 420	0	612	0	0	0	4 353	0	156 463
6156	Maintenance	0	124 027	793	18 778	2 818	5 110	332	3 960	0	646	0	30 174
6161	Multirisques	0	30 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 086
6162	Assur. obligatoire	0	0	0	0	0	-1 086	0	0	0	0	0	7 080
617	dommage-construction	0	7 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	890
6182	Etudes et recherches	0	679	0	0	0	0	0	211	0	0	0	7 490
6184	Documentation générale et technique	0	5 473	0	0	0	0	0	2 017	0	0	0	45 177
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	1 122	0	0	0	480	0	16 440	0	787
6188	Autres frais divers	0	27 135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 496
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	787	0	0	0	0	0	0	0	3 408	0	1 500
6226	Honoraires	0	33 750	60	0	0	0	0	4 280	0	0	0	6 254
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	1 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 528
6231	Annonces et insertions	0	6 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	742
6232	Fêtes et cérémonies	0	57 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 390
6236	Catalogues et imprimés	0	729	13	0	0	0	0	0	0	0	0	658
6237	Publications	0	18 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 309
6238	Divers	0	658	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127
6247	Transports collectifs	0	2 540	0	10 768	0	0	0	0	0	0	0	0
6251	Voyages et déplacements	0	127	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Missions	0	282	35	0	0	0	98	1 556	0	0	0	1 972
657	Réceptions	0	644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	644
661	Frais d'affranchissement	0	8 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 334
662	Frais de télécommunications	0	34 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 747
677	Services bancaires et assimilés	2 310	0	0	1 597	0	0	0	301	0	0	0	4 208
681	Concours divers (cotisations)	0	1 623	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	3 623
682	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	0	6 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 178
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	180	8 694	17 358	0	0	0	0	0	26 232
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	34 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 742
6288	Autres services extérieurs	2 956	44 138	0	11 460	0	600	0	11 463	0	35 078	0	105 696
63512	Taxes foncières	0	11 381	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 381
63513	Autres impôts locaux	0	-131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-131
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	500	0	0	0	0	500	0	1 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 480	1 651 749	107 683	1 094 827	48 825	104 817	41 056	1 090 050	0	195 508	0	4 339 995
6331	Versement mobilité	0	15 880	1 195	12 878	587	1 157	495	13 337	0	2 215	0	47 745
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	3 853	299	3 219	147	289	124	3 334	0	554	0	11 819
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	18 394	1 475	14 699	711	1 389	599	15 993	0	2 772	0	56 032
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	2 382	179	1 932	88	174	74	2 001	0	332	0	7 162
64111	Rémunération principale titulaires	0	701 867	60 362	548 887	28 776	60 242	24 216	351 557	0	111 199	0	1 887 106
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	15 010	1 319	8 235	716	1 030	514	9 693	0	2 614	0	39 133
64118	Autres indemnités titulaires	0	157 268	13 149	63 378	3 372	11 319	2 962	51 756	0	20 640	0	323 845
64131	Rémunérations non tit.	0	83 596	0	90 317	0	0	0	326 920	0	0	0	500 833
64138	Autres indemnités non tit.	0	17 880	0	10 241	0	0	0	14 811	0	0	0	42 932
64168	Autres emplois d'insertion	0	10 148	0	39 759	0	0	0	1 347	0	0	0	51 254
6451	Cotisations à l'I.R.S.S.A.F.	5 480	130 112	9 039	100 711	4 444	8 754	3 742	148 146	0	16 758	0	427 187
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	224 726	18 792	174 774	9 162	19 078	7 651	124 348	0	35 249	0	613 779
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	4 506	0	5 664	0	0	0	12 737	0	0	0	22 907
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	226 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	226 440
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	3 485	234	2 164	115	241	97	1 404	0	445	0	8 185
64731	Allocations chômage versées directement	0	0	0	1 583	0	0	0	0	0	0	0	1 583
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0	0	0	3 222	0	0	0	0	0	0	0	3 222
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	19 166	0	825	0	0	0	400	0	0	0	20 391
6478	Autres charges sociales diverses	0	5 622	395	3 844	193	444	146	2 808	0	836	0	14 289

REÇU EN PRÉFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Opérations non ventilables	Services généraux administrat* publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
	11 412	1 246	8 495	514	700	437	9 457	0	1 893	0	34 153
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	157 292	0	0	157 292
Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	157 292	0	0	157 292
Prélèvt au titre de l'article 55 (ci) SRU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres charges de gestion courante	253 241	125 067	5 943	27 950	39 340	180 500	0	0	154 668	0	786 709
Droits d'utilisat* informatique nuage	2 414	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 414
Indemnités	79 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 395
Coalisations de retraite	3 482	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 482
Cois. de sécurité sociale - part patron	7 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 254
Formation	350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350
Service d'incendie	0	123 067	0	0	0	0	0	0	0	0	123 067
Contrib fond compens. ch. territoriales	155 193	0	0	0	0	0	0	0	93 871	0	249 065
Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	60 796	0	60 796
Subv. fonct. Autres communes	0	0	5 210	0	0	0	0	0	0	0	5 210
Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	180 000	0	0	0	0	180 000
Subv. fonct. Associat*, personnes privées	5 150	2 000	350	27 950	39 340	500	0	0	0	0	75 290
Autres	2	0	384	0	0	0	0	0	0	0	386
Frais fonctionnement des groupes d'élués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	58 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 350
Intérêts réglés à l'échéance	57 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 850
Autres	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
Charges exceptionnelles	0	267	0	575	250	0	0	0	0	0	1 092
Autres charges exceptionnelles gestion	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100
Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	167	0	0	0	0	0	0	0	0	167
Autres charges exceptionnelles	0	0	0	575	250	0	0	0	0	0	825
Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	454 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 638
Opérat* ordre transfert entre sections	454 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 638
Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	454 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 638
Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
69	Total recettes de fonctionnement	6 920 952	211 638	3 226	531 300	12 016	408 603	0	855 442	0	29 991	2 519	8 975 688
3	recettes réelles	6 364 360	211 638	3 226	531 300	12 016	408 603	0	855 442	0	29 991	2 519	8 419 096
3	Atténuations de charges	0	91 109	3 226	94 907	3 699	0	0	29 793	0	22 611	0	245 345
649	Remboursements rémunérations personnel	0	91 109	3 226	94 907	3 699	0	0	29 793	0	22 611	0	245 345
70	Produits des services, du domaine, vente	26 829	9 600	0	352 174	0	0	0	228 189	0	0	0	616 791
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	2 940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 940
70312	Redevances funéraires	0	2 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 087
70323	Redev. occupat° domaine public communal	26 829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 829
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	3 753	0	0	0	228 123	0	0	0	231 876
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	348 420	0	0	0	66	0	0	0	348 487
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	4 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 573
73	Impôts et taxes	4 790 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 519	4 793 163
73111	Impôts directs locaux	3 893 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 893 289
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 258	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 258
73211	Attribution de compensation	143 772	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 772
73212	Dotations de solidarité communautaire	304 020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304 020
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 519	2 519
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 606	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 606
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	423 699	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	423 699
74	Dotations et participations	1 653 109	1 968	0	177 618	0	407 846	0	597 461	0	0	0	2 838 002
7411	Dotation forfaitaire	860 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	860 891
74121	Dotation de solidarité rurale	379 516	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	379 516
74127	Dotation nationale de péréquation	349 420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349 420
744	FCTVA	4 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 854
74718	Autres participations Etat	47 538	1 968	0	177 618	0	0	0	0	0	0	0	227 125
7472	Participat° Régions	803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	803
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	4 000	0	0	0	0	0	4 000
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	403 846	0	597 461	0	0	0	1 001 307
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
634	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	10 061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 061
	Autres produits de gestion courante	0	12 485	0	0	2 550	0	0	0	0	0	0	15 035
72	Revenus des immeubles	0	12 484	0	0	2 550	0	0	0	0	0	0	15 034
688	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
7688	Autres	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
77	Produits exceptionnels	-106 223	96 476	0	-93 399	5 767	757	0	0	0	7 380	0	-89 241
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0	0	0	3 046	0	0	0	0	0	0	0	3 046
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0	96 445	0	-96 445	0	0	0	0	0	0	0	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
7788	Produits exceptionnels divers	-106 223	0	0	0	5 767	757	0	0	0	7 380	0	-92 319
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	575
042	Opérat* ordre transfert entre sections	575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	575
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	575
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté	556 017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	556 017

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV
A2.2

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
3 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 523 979,11									
1641 Emprunts en euros (total)					6 523 979,11									
1201/T075Q8015PR	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	10/12/2012	10/03/2013	341 979,11	V	EURIBOR03M	0,270	0,137	EUR	T	P	O	A-1
1501/MONS04020EUR	C2FIL	06/07/2015	19/08/2015	01/09/2016	1 100 000,00	F		1,790	1,809	EUR	A	C	O	A-1
1602/MONS10403EUR	C2FIL	30/09/2016	21/10/2016	01/02/2017	1 000 000,00	F		1,250	1,267	EUR	T	P	O	A-1
1701/4828062	CAISSE D'EPARGNE	14/02/2017	03/04/2017	05/07/2017	1 000 000,00	F		1,430	1,455	EUR	T	C	O	A-1
2017002/6178639	CAISSE D'EPARGNE	13/10/2017	03/11/2017	05/11/2018	500 000,00	F		1,700	1,700	EUR	A	C	N	A-1
2018003/6276256	CAISSE D'EPARGNE	24/05/2018	24/05/2018	05/06/2019	500 000,00	F		1,830	1,841	EUR	A	C	N	-
2018004/5367042	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2018	02/01/2019	05/01/2021	500 000,00	F		0,800	0,858	EUR	S	F	O	-
2018005/293495E	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2020	05/01/2021	05/04/2021	500 000,00	F		1,050	1,066	EUR	T	P	N	-
2018006/MON537515	C2FIL	28/05/2021	14/06/2021	01/10/2021	400 000,00	F		1,220	1,248	EUR	T	C	N	-
501/MIN27571EUR	C2FIL	30/12/2004	03/02/2005	01/04/2006	322 000,00	V	EONIA	0,170	0,178	EUR	M	P	O	A-1
801/T1BF9E017PR	CREDIT AGRICOLE	16/10/2008	10/12/2008	20/11/2009	360 000,00	F		5,000	5,005	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
875 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
876 Dettes envers créanciers-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					312 747,35									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					312 747,35									
1601/2013-003436	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	05/09/2016	10/10/2016	10/10/2017	175 000,00	F			0,000	0,000	EUR	C	O	A-1
701/2006-001704	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	28/02/2007	12/04/2007	12/04/2008	32 122,00	F			0,000	0,000	EUR	C	O	A-1
901/2008 00015	CAF HTE GARONNE	06/05/2009	10/07/2009	01/01/2010	44 850,00	F			0,000	0,000	EUR	C	O	A-1
904/2009-002868	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	24/06/2010	04/08/2010	04/08/2011	60 775,35	F			0,000	0,000	EUR	C	O	A-1
Total général					6 836 726,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 829 769,18					853 775,93	57 923,66	0,00	14 936,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 829 769,18					853 775,93	57 923,66	0,00	14 936,06
1201/707503015PR	N	0,00	A-1	26 395,95	0,69	EURIBOR03M	0,000	35 194,64	0,00	0,00	0,00	0,00
1501/MON504020EUR	N	0,00	A-1	440 000,00	3,67		1,790	110 000,00	9 845,00	0,00	0,00	2 603,48
1602/MON510403EUR	N	0,00	A-1	772 892,18	14,83		1,250	46 562,34	10 025,50	0,00	0,00	1 583,36
1701/4826052	N	0,00	A-1	775 000,00	15,25		1,430	50 000,00	11 529,38	0,00	0,00	2 616,71
201700215178539	N	0,00	A-1	400 000,00	15,84		1,700	25 000,00	7 225,00	0,00	0,00	1 038,89
201800315276256	N	0,00	-	425 000,00	16,42		1,830	25 000,00	8 235,00	0,00	0,00	4 428,85
201800415367042	N	0,00	-	0,00	0,00		0,800	500 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
20180051293495E	N	0,00	-	483 081,05	19,00		1,050	16 918,95	3 883,16	0,00	0,00	1 197,64
20180061MON537515	N	0,00	-	395 000,00	19,49		1,220	5 000,00	1 450,44	0,00	0,00	1 191,36
501/MIN227571EUR	N	0,00	A-1	64 400,00	3,25	EURIBOR01M	0,170	16 100,00	120,18	0,00	0,00	9,12
801/T1BF9E017PR	N	0,00	A-1	48 000,00	1,89		5,000	24 000,00	3 600,00	0,00	0,00	266,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
88 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		92 949,87				31 057,68	0,00	0,00	0,00	0,00
881 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
882 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1887 Autres dettes (total)		0,00		92 949,87				31 057,68	0,00	0,00	0,00	0,00
1801/2013-003436	N	0,00	A-1	65 625,00	2,77			21 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701/2006-001704	N	0,00	A-1	2 148,00	0,28			2 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901/2008 00015	N	0,00	A-1	8 970,00	2,00			2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904/2009-002868	N	0,00	A-1	16 206,87	3,59			4 051,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 922 719,05				884 833,61	57 923,66	0,00	0,00	14 936,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définissant de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 619 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion	5	02/03/1996
L	Frais de recherche et de développement	5	02/03/1996
L	Frais d'études	5	02/03/1996
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	02/03/1996
L	Autres subventions d'équipement transf.	5	29/03/1996
L	Subv. transf. Départements	5	29/03/1996
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5	29/03/1996
L	Autres immobilisations corporelles	5	29/03/1996
L	Installat° générales, agencements	5	29/03/1996
L	Autres constructions	5	29/03/1996
L	Autres inst., matériel, outil. techniques	5	29/03/1996
L	Autres matériels, outillages incendie	5	29/03/1996
L	Autres réseaux	5	29/03/1996
L	Réseaux câblés	5	29/03/1996
L	Autres immobilisations incorporelles	5	29/03/1996
L	Concessions, droits similaires	2	29/03/1996
L	Autres agencements	20	03/02/2020
L	Equipements sportifs	12	02/03/2020
L	Mobilier	12	02/03/2020
L	Matériel de bureau et informatique	5	02/03/2020
L	Matériel de transport	8	02/03/2020
L	Installations de voirie	20	02/03/2020
L	Matériel roulant de voirie	8	02/03/2020
L	Installations de voirie	20	02/03/2020
L	Autres agencements et aménagements	20	02/03/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	02/03/2020
L	Privé : Bâtiments, installations	5	02/03/2020
L	Installations de chauffage	15	02/03/2020
L	ASCENSEUR APPAREIL DE LEVAGE	30	02/03/2020
L	Installation de voirie-route rond-point	20	02/03/2020

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 103 722,00	III 834 141,98
Ressources propres externes de l'année (a)		290 000,00	379 504,00
10222	FCTVA	220 000,00	245 774,34
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	133 729,66
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		813 722,00	454 637,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 350,00	2 316,14
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 150,00	2 133,33
28051	Concessions et droits similaires	19 550,00	19 315,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 750,00	5 717,76
28128	Autres aménagements de terrains	42 900,00	42 899,00
28135	Installations générales, agencements, ..	96 400,00	96 438,00
28152	Installations de voirie	11 750,00	11 741,00
281538	Autres réseaux	73 200,00	73 190,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 900,00	6 912,01
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 600,00	10 577,00
28182	Matériel de transport	33 400,00	33 352,97
28183	Matériel de bureau et informatique	20 900,00	20 874,23
28184	Mobilier	26 500,00	26 531,17
28188	Autres immo. corporelles	102 650,00	102 640,37
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	358 722,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	834 141,98	647 506,04	0,00	0,00	1 481 648,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 293 708,82
RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	IV 1 481 648,02

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Solde	V = IV - II (3)	187 939,20
--------------	------------------------	-------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/05/2014	Vestiaires et tribunes stade, avenue	1 340 594,43	0,00	0
21/03/2019	ECOLE CONDORCET DIVERS TRAVAUX	240,00	0,00	0
21/03/2019	ECOLE CONDORCET DIVERS TRAVAUX	2 160,00	0,00	0
25/07/2019	CONSTRUCTION D'UN LOCAL ASSOCIATIF	192,00	0,00	0
13/09/2019	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	4 522,53	0,00	0
13/09/2019	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	6 880,00	0,00	0
05/02/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	98 651,68	0,00	7
05/02/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	1 112,25	0,00	20
04/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	46 822,42	0,00	0
04/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	7 396,05	0,00	0
05/05/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	39 125,36	0,00	20
05/05/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	477,60	0,00	20
05/05/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	5 372,50	0,00	20
25/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	5 797,65	0,00	0
25/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	19 060,54	0,00	0
26/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	3 508,44	0,00	0
26/05/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	15 050,76	0,00	0
08/06/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	52 170,66	0,00	20
08/07/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	4 080,09	0,00	0
08/07/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	16 398,64	0,00	0
08/07/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	1 590,55	0,00	0
04/08/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	38 635,80	0,00	20
04/08/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	6 150,00	0,00	7
04/08/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	88 345,22	0,00	20
01/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	6 849,05	0,00	0
01/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	6 878,88	0,00	0
01/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	3 032,22	0,00	0
02/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	10 787,33	0,00	0
02/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	7 103,44	0,00	0
02/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	4 708,87	0,00	0
02/09/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	5 322,00	0,00	7
02/09/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	91 529,66	0,00	20
02/09/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	108 513,97	0,00	20
02/09/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	5 032,00	251,00	20
07/09/2020	PEINTURE SUR MENUISERIES BOIS	600,00	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	863,09	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	247,84	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	214,74	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	360,48	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	185,21	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	567,75	0,00	0
10/09/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	373,87	0,00	0
14/10/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	4 888,00	244,00	20
14/10/2020	TX URBANISATION RD 82 AV. DU CHATEAU	65 594,99	3 279,00	20
20/10/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	792,00	0,00	0
22/10/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	5 606,80	0,00	0
22/10/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	2 092,59	0,00	0
22/10/2020	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ASSOCIATIF	110,14	0,00	0
02/02/2021	CELLULE SANITAIRE PARKING JEAN FERRAT	26 475,00	0,00	5
02/02/2021	INSTALLATION CONTROLE ACCES AU CAJ	1 719,95	0,00	5
02/02/2021	RENOVATION SOL MARIE CURIE	3 699,60	0,00	5
02/02/2021	REALISATION SCULPTURE RP DE LA PAIX	4 550,00	0,00	5
02/02/2021	NETTOYEUR VAPEUR SC 5 EASY FIX POUR MICR	299,00	0,00	5
02/02/2021	MEGA VASES POUR BATIMENT ASSOCIATIF	1 062,24	0,00	5
02/02/2021	BLOCS PIERRES POUR STATUE RP DE LA PAIX	3 301,55	0,00	5
02/02/2021	FILMS A POSER SUR VITRAGE BATIMENT	0,00	0,00	5
02/02/2021	ACQUISITION ET INSTALLATION PONT ELEVATE	11 844,00	0,00	5
02/02/2021	REMPLACEMENT CHAUFFE EAU LA FARANDOLE	473,40	0,00	5
02/02/2021	ESCABEAU	490,40	0,00	5
03/02/2021	CREATION PLACE NORMALISEE PMR	1 114,10	0,00	5
03/02/2021	CREATION PUIITS D'EAU STADE	0,00	0,00	5
03/02/2021	CREATION PUIITS D'EAU STADE	5 400,00	0,00	5
	GOLETT ET DENTS A SOUDER POUR TRACTEUR KU	1 069,50	0,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2021

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/02/2021	GODET ET DENTS A SOUDER POUR TRACTEUR	393,00	0,00	5
05/02/2021	FOURNITURES POUR CREATION PUIITS STADE	5 154,37	0,00	5
05/02/2021	MATERIAUX CREATION CHAPPE BETON STADE	298,09	0,00	5
05/02/2021	MATERIAUX CREATION DALLE BETON STADE	530,52	0,00	5
05/02/2021	JOINTS DILATATION + SABLE CHAPPE STADE	449,88	0,00	5
05/02/2021	CAROTTAGE SCELLEMENT ET POSE DE	1 104,00	0,00	5
10/02/2021	CREATION DALLE BETON STADE	0,00	0,00	5
10/02/2021	BETON POUR DALLAGE RP DE LA PAIX	0,00	0,00	5
16/02/2021	MISE EN PLACE NOUVEU DOMAINE AD INTEGRAT	6 000,00	0,00	5
18/02/2021	RADIATEUR	225,20	0,00	5
18/02/2021	REPRISE DE TRANCHEE ET MISE EN PLACE DE	1 048,98	0,00	5
02/03/2021	FOURNITURES ET CÂBLES POUR FESTIVAL	21 510,30	0,00	5
03/03/2021	TX D'URBANISATION RD 42 AV. DU CHATEAU	22 399,35	0,00	20
04/03/2021	SPHERES RP DE LA PAIX	1 572,00	0,00	5
05/03/2021	KIT ABC II MATERIEL COMPLET	1 478,58	0,00	5
08/03/2021	PANNEAUX RUE ISERE ET 2 PLACE JEAN FERRA	433,44	0,00	5
09/03/2021	BARRIERE DE VILLE CHATEAU D EAU	395,58	0,00	5
09/03/2021	SYNOLOGY DISK STATION DS218J	536,40	0,00	5
09/03/2021	CABLES HDMI	414,98	0,00	5
15/03/2021	TX D'URBANISATION RD 42 AV. DU CHATEAU	93 005,61	0,00	20
22/03/2021	BRANCHEMENT AEP BOURDIES	1 663,70	0,00	5
22/03/2021	INFOGERANCE + SUPPORTS UTILISATEURS DU 0	4 800,00	0,00	5
07/04/2021	DEMONTAGE ILOT CENTRAL ET POSE LAVAVOS	2 962,44	0,00	5
12/04/2021	ACQUISITION DIVERSES PARCELLES VOIRIES	1,00	0,00	0
16/04/2021	MO RD 42 URBANISATION AV DU CHATEAU	454,91	0,00	20
19/04/2021	REPLACEMENT 5 RADIATEURS HS ECOLE MUSIQ	776,94	0,00	5
22/04/2021	CAPTEURS QUALITE DE L'AIR ORIUUM QUAE LIS	1 199,80	0,00	5
23/04/2021	URNOIR COQUILLE POUR ALAE MARIE CURIE	124,68	0,00	5
04/05/2021	PACK NIVEAU F2 + TREPIED + MIRE + ODOMET	270,00	0,00	5
10/05/2021	SOL POUR ROND POINT DE LA PAIX	3 192,80	0,00	5
21/05/2021	SIGNALETIQUE RP DE LA PAIX	1 580,40	0,00	5
11/06/2021	PANNEAUX GESTION DIFFERENCIEE	368,88	0,00	5
24/06/2021	ACQUISITION PARCELE AE 432 3 IMP. DES	1,00	0,00	0
01/07/2021	DEBROUSSAILLEUSE STHIL + TETE AUTOCUT	698,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEURS MAIRIE ACCUEIL + ETAGE	5 228,22	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR ECOLE CONDORCET	2 614,12	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR PREFA J. FERRAT	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR CTM	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR ECOLE LES 3 CHENES	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR LES PETITS LUTINS	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR ECOLE MARIE CURIE	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR SERVICES TECHNIQUES	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR ESPACE EMPLOI	2 304,14	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR PREFA J. FERRAT	0,00	0,00	5
01/07/2021	COPIEUR CTM	0,00	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR PREFA JEAN FERRAT	2 614,12	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR CTM	2 304,14	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR ECOLE LES 3 CHENES	2 614,12	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR ECOLE LES PETITS LUTINS	2 614,12	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR ECOLE MARIE CURIE	2 614,12	0,00	5
07/07/2021	COPIEUR SERVICES TECHNIQUES	2 614,12	0,00	5
07/07/2021	16 KITS PROTECTIONS ELECTIONS	1 368,00	0,00	5
08/07/2021	URNES + PANNEAUX D'AFFICHAGE ELECTIONS	1 794,00	0,00	5
08/07/2021	9 ISOLOIRS	2 904,00	0,00	5
08/07/2021	COLONNE A BULLES	100,10	0,00	5
20/07/2021	ACHAT TELEPHONES PORTABLES	1 041,48	0,00	5
21/07/2021	MATERIAUX POUR RESEAUX GUINGUETTE	2 410,29	0,00	5
21/07/2021	MATERIAUX POUR RESEAUX GUINGUETTE	888,01	0,00	5
21/07/2021	MATERIAUX POUR RESEAUX G	157,70	0,00	5
21/07/2021	MATERIAUX POUR RESEAUX GUINGUETTE	169,80	0,00	5
22/07/2021	COMPRESSEUR CHAMBRE FROIDE	5 858,64	0,00	5
22/07/2021	ACQUISITION PARCELE TERRAIN AC259	34 117,17	0,00	0
22/07/2021	SOUFFLEUR STHIL	670,00	0,00	5
22/07/2021	ISOLOIRS	5 028,00	0,00	5
22/07/2021	CANISSE OSIER POUR GUIGUETTE	449,10	0,00	5
23/07/2021	ETAT DES FRAIS VENTE ASL LE PARC DES	132,00	0,00	0
23/07/2021	ETAT DES FRAIS VENTE PARCELE 3 IMPASSE	142,00	0,00	0
23/07/2021	PLANCHES ANTI DERAPANT BOULEAU G.	774,24	0,00	5
23/07/2021	CONCASSE CALCAIRE G.	3 448,63	0,00	5
23/07/2021	Reprise de caniveaux béton CS1 le long d	3 810,00	0,00	20
23/07/2021	CANISSES OSIER G.	0,00	0,00	5
23/07/2021	CANISSES OSIER G.	399,20	0,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/07/2021	TX ELECTRICITE BIBLIOTHEQUE	4 244,64	0,00	5
06/08/2021	ETRIERS PROTECTIONS CANDELABRES	291,60	0,00	5
11/08/2021	PIENTURE ALAE ET SALLE INFORMATIQUE CON	8 359,20	0,00	5
16/08/2021	CUMULUS POUR GUINGUETTE	249,20	0,00	5
16/08/2021	PROJECTEURS EXTERIEUR G	318,53	0,00	5
16/08/2021	LOT TELECOMMANDES POUR BLOCS PHARES	380,47	0,00	5
18/08/2021	BLOCS PHARES GYMNASE	3 064,37	0,00	5
20/08/2021	MICRO ONDES POUR MARIE CURIE	69,99	0,00	5
20/08/2021	CAFETIERE PHILIPS SENSEO	58,60	0,00	5
20/08/2021	PANNEAUX GRILLAGES CHANTIER 3 CHENES	1 754,76	0,00	5
31/08/2021	CHANTIER 3 CHENES	7 339,86	0,00	5
31/08/2021	LATTES DE BOIS POUR BANC POUR LA G.	0,00	0,00	5
31/08/2021	MATERIEL PEDAGOGIQUE	576,00	0,00	5
31/08/2021	FEU DE BALISAGE ET ALERTE ALIMENTATION	1 412,23	0,00	5
31/08/2021	ACHAT MINI FOUR	99,99	0,00	5
31/08/2021	CHANTIER RENOVATION MARIE CURIE	7 976,72	0,00	5
31/08/2021	TABLEAUX BLANCS 3 CHENES	1 226,06	0,00	5
31/08/2021	TABLEAU BLANC CONDORCET	408,68	0,00	5
31/08/2021	SIGNALISATION SENS INTERDIT ET PANNEAUX	606,62	0,00	5
31/08/2021	TX D'ELECTRICITE SALLE DE DANSE	392,64	0,00	5
01/09/2021	CHANTIER 3 CHENES	1 688,10	0,00	5
01/09/2021	RENOVATION CLASSE 3 MARIE CURIE	4 615,20	0,00	5
01/09/2021	MATERIEL PEDAGOGIQUE	182,50	0,00	5
23/09/2021	MIROIR IMP CERFS	534,50	0,00	5
23/09/2021	MIROIR IMP CERFS	576,50	0,00	5
23/09/2021	CHANTIER 3 CHENES	9 181,33	0,00	5
27/09/2021	CHANTIER 3 CHENES	0,00	0,00	5
30/09/2021	REPRISE DU SOL SOUPLE CAMEL NOUGATINE	780,00	0,00	5
12/10/2021	CHANTIER 3 CHENES	0,00	0,00	5
12/10/2021	REFECTION PEINTURE MARIE CURIE	0,00	0,00	5
18/10/2021	LAVE LINGE ELECTROLUX MICRO CRECHE	429,00	0,00	5
18/10/2021	SECHE LINGE CANDY CRECHE	249,00	0,00	5
	CAMEL/NOUGATI			
21/10/2021	ORGANIGRAMME CHANGEMENT SERRURES	2 377,98	0,00	5
21/10/2021	TAPIS (1 grand et 2 petits PETITS LUTIN	112,75	0,00	5
21/10/2021	TAPIS (1 grand et 2 petits MARIE CURIE)	272,71	0,00	5
21/10/2021	CHARIOTS DE LAVAGE	256,27	0,00	5
22/10/2021	REALISATION AIRE MINERALE POUR	0,00	0,00	5
22/10/2021	ORGANIGRAMME CHANGEMENT SERRURES	1 799,68	0,00	5
	ECOLE			
22/10/2021	ORGANIGRAMME CHANGEMENT SERRURES	961,26	0,00	5
	ECOLE A			
22/10/2021	COMPLEMENT ORGANIGRAMME CHANGEMENT	181,99	0,00	5
	CYLIN			
22/10/2021	COMPLEMENT ORGANIGRAMME CHANGEMENT	1 036,24	0,00	5
	CYLIN			
22/10/2021	TRAVAUX PLOMBERIE ECOLE DES 3 CHENES	3 588,84	0,00	5
22/10/2021	ORGANIGRAMME CHANGEMENT SERRURES	16,20	0,00	5
	ECOLE A			
22/10/2021	E ETAT CIVIL DEMATERIALISE (COMEDEC)	1 580,00	0,00	5
08/11/2021	REMPLACEMENT BLOCS PHARES TENNIS	2 380,15	0,00	5
09/11/2021	TRIANGLE DE MOTRICITE	395,00	0,00	5
23/11/2021	TABOURET BAS A ROULETTES	259,94	0,00	5
07/12/2021	EXTENSION DU COLUMBARIUM CIMETIERE	26 584,80	0,00	0
08/12/2021	REALISATION AIRE MINERALE COLUMBARIUM	4 103,99	0,00	0
13/12/2021	POLISSAGE COLOMBARIUMS	1 248,00	0,00	0
13/12/2021	3 ASSISE AU SOL SURELEVEE	670,81	0,00	5
13/12/2021	CUISINE D'ANGLE MARMITON	549,90	0,00	5
13/12/2021	MATERIEL PEDAGOGIQUE	355,30	0,00	5
13/12/2021	MATERIEL PEDAGOGIQUE	40,00	0,00	5
13/12/2021	COFFRET COUPURE CHAUFFERIE TETRA = BIP G	677,24	0,00	5
13/12/2021	RADIATEURS	938,90	0,00	5
13/12/2021	VISUALISEUR	285,60	0,00	5
13/12/2021	COMPLEMENT PANNEAU CHANTIER 3 CHENES	335,88	0,00	5
13/12/2021	REFECTION ZINGUERIE BIBLIOTHEQUE	2 275,80	0,00	5
13/12/2021	DALLAGE BETON DRAINANT 3 CHENES	33 207,77	0,00	5
13/12/2021	MIROIR IMP CERFS	509,90	0,00	5
13/12/2021	REMPLACEMENT PREPARATEUR EAU CHAUDE	21 889,85	0,00	5
	SANI			
16/12/2021	ACHAT PARCELLES AR 160 ET 1252 AV. DU	0,00	0,00	0
16/12/2021	ACHAT PARCELLES AR 160 ET 1252 AV. DU	49 410,00	0,00	0
	ACHAT COMPLEMENT CUISINE TISANERIE	0,00	0,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 679 686,28	3 774,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 135,29	103 019,55										4 248,15	9 365,41	
OPH 31	2007	C	70052007075/CONSTRUCTION 4 COMMERCES ZAC DES HOSPITALIERS	CAISSE D'EPARGNE	234 135,29	103 019,55	10,49	A	F		F		3,780	-	EUR	4 248,15	9 365,41	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					13 427 097,96	10 974 703,87										136 356,62	308 081,26	
COLOMIERS HABITAT	1997	X	98001/022624/1/19 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	108 574,40	27 700,87	5,49	A	V	LIVRET A	V	LIVRET A	1,950	-	EUR	-91,82	6 418,24	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15011/36892 - 5072995/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	292 869,30	264 835,77	33,56	A	V	LIVRET A	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 495,46	7 066,15	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15012/36892 - 5072996/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	150 809,40	144 673,52	53,55	A	V	LIVRET A	V	LIVRET A	1,100	-	EUR	1 604,05	1 148,68	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15013/36892 - 5072993/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	506 211,90	464 239,05	33,56	A	V	LIVRET A	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 411,75	10 705,21	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15014/36892 - 5072994/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	330 911,40	317 447,83	53,55	A	V	LIVRET A	V	LIVRET A	1,100	-	EUR	3 519,85	2 520,47	

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16001/50255 - 5135619/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	132 011,40	122 560,31	34,56	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	691,50	3 167,66
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16002/50255 - 5135620/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	61 834,50	59 660,98	54,55	A	V	LIVRET A	1,060	V	LIVRET A	1,060	-	EUR	637,34	465,54
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16003/50255 - 5135617/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	147 996,60	138 855,17	34,56	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 916,24	3 088,10
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16004/50255 - 5135618/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	107 572,50	103 791,23	54,55	A	V	LIVRET A	1,060	V	LIVRET A	1,060	-	EUR	1 108,77	809,90
OPH 31	2007	X	6001/1081050/42 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	894 729,90	718 478,71	28,98	A	V	LIVRET A	2,618	V	LIVRET A	1,750	-	EUR	12 902,03	18 760,08
OPH 31	2007	X	6002/1081054/42 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	245 341,20	209 138,33	34,98	A	V	LIVRET A	2,584	V	LIVRET A	1,750	-	EUR	3 735,49	4 318,10
OPH 31	2006	P	6003/MIN983347EUR/5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	CZFIL	114 185,70	73 987,82	14,83	A	V	LIVRET A	3,252	V	LIVRET A	2,740	-	EUR	2 111,79	3 084,84
OPH 31	2006	P	7001/3073/5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	CIL INTERLOGEMENT	9 000,00	4 005,87	9,98	A	F		1,500	F		1,500	-	EUR	65,62	368,75
OPH 31	2006	P	7002/3072/42 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	CIL INTERLOGEMENT	58 500,00	25 158,57	9,98	A	F		1,001	F		1,000	-	EUR	275,99	2 380,90
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12002/1247368/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	555 000,00	459 784,20	32,14	A	V	LIVRET A	2,219	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 405,14	14 670,36
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12003/1247369/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	211 281,60	182 028,74	42,14	A	V	LIVRET A	2,246	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 518,83	4 551,12
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12004/1247371/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	284 688,60	230 912,21	32,14	A	V	LIVRET A	1,433	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 314,44	8 077,88
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12005/1247372/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	69 284,10	58 542,95	42,14	A	V	LIVRET A	1,453	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	330,93	1 626,54
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13001/768 - 5000804/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	126 000,00	109 235,55	32,98	A	V	LIVRET A	1,810	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 514,35	2 938,99

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13002768 - 5000805/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	62 100,00	55 665,03	42,97	A	V	LIVRET A	1,816	V	LIVRET A	1,350	EUR	766,78	1 133,57	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13003768 - 5000806/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	33 720,00	28 669,67	32,98	A	V	LIVRET A	1,012	V	LIVRET A	0,550	EUR	162,45	866,61	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13004768 - 5000807/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	11 670,00	10 270,24	42,97	A	V	LIVRET A	1,019	V	LIVRET A	0,550	EUR	57,81	241,16	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140012939 - 5027123/38 LOGEMENTS AVENUE DE CHATEAU D'EAU	CDC	281 073,30	238 976,39	33,48	A	V	LIVRET A	1,012	V	LIVRET A	0,550	EUR	1 354,10	7 223,62	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140022939 - 5027124/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	79 500,00	69 964,42	43,47	A	V	LIVRET A	1,019	V	LIVRET A	0,550	EUR	393,84	1 642,83	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140032939 - 5027121/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	480 000,00	416 135,38	33,48	A	V	LIVRET A	1,810	V	LIVRET A	1,350	EUR	5 768,95	11 193,89	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140042939 - 5027122/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	205 500,00	184 205,56	43,47	A	V	LIVRET A	1,816	V	LIVRET A	1,350	EUR	2 537,42	3 751,18	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	1500935458 - 5096679/4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	CDC	46 061,70	40 848,14	33,39	A	V	LIVRET A	1,870	V	LIVRET A	1,860	EUR	776,86	918,70	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	1501035458 - 5096678/4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	CDC	79 936,30	70 890,37	33,39	A	V	LIVRET A	1,870	V	LIVRET A	1,860	EUR	1 348,22	1 594,37	
PROMOLOGIS	2008	X	7003/118571/29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	341 487,90	231 046,80	36,81	A	V	LIVRET A	3,368	V	LIVRET A	1,350	EUR	3 261,23	10 523,39	
PROMOLOGIS	2008	X	7004/118564/29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	666 461,40	416 617,23	26,82	A	V	LIVRET A	3,277	V	LIVRET A	1,350	EUR	5 937,66	23 209,53	
PROMOLOGIS	2010	X	8001/1165804/ACQUISITION D'UN LOGEMENT 6 RUE DE LA CORREZE	CDC	87 457,00	73 244,88	38,56	A	V	LIVRET A	0,719	V	LIVRET A	0,550	EUR	412,08	1 678,66	
PROMOLOGIS	2011	X	10001/1188545/39 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	735 291,00	617 690,86	39,64	A	V	LIVRET A	2,068	V	LIVRET A	1,350	EUR	6 543,16	15 135,95	
PROMOLOGIS	2011	X	10002/1188544/39 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	1 626 378,00	1 284 507,54	29,65	A	V	LIVRET A	2,066	V	LIVRET A	1,350	EUR	17 908,80	42 069,83	

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2011	X	10003/1187566/10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	150 470,00	122 691,80	39,64	A	V	LIVRET A	1,271	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	693,41	3 382,89
PROMOLOGIS	2011	X	10004/1187566/10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	372 662,00	284 481,01	29,65	A	V	LIVRET A	1,626	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 622,53	10 524,57
PROMOLOGIS	2011	X	11011/1206239/AMELIORATION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	CDC	165 355,00	128 498,88	29,98	A	V	LIVRET A	2,655	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 801,27	4 928,46
PROMOLOGIS	2011	X	11012/1206256/ACQUISITION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	CDC	101 052,00	82 722,33	39,98	A	V	LIVRET A	2,682	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 150,88	2 527,95
PROMOLOGIS	2015	X	15001/17992 - 5081074/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	204 487,00	174 917,93	34,06	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	993,98	5 805,18
PROMOLOGIS	2015	X	15002/17992 - 5081075/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	115 090,50	109 811,88	54,05	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	1 275,53	1 103,56
PROMOLOGIS	2015	X	15003/17992 - 5081072/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	707 115,50	619 785,28	34,06	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	8 602,49	17 436,36
PROMOLOGIS	2015	X	15004/17992 - 5081073/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	338 806,00	323 266,69	54,05	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	3 754,93	3 248,67
S.A. DES CHALETS	2011	X	11001/1191331/20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	488 460,60	396 968,77	29,48	A	V	LIVRET A	1,584	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	5 503,22	10 676,91
S.A. DES CHALETS	2011	X	11002/1191333/20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	76 914,60	66 496,94	39,47	A	V	LIVRET A	1,545	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	914,55	1 247,86
S.A. DES CHALETS	2011	X	11003/1191335/4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	86 160,00	67 742,45	29,48	A	V	LIVRET A	0,773	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	383,98	2 071,71
S.A. DES CHALETS	2011	X	11004/1191336/4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	12 354,90	10 351,41	39,47	A	V	LIVRET A	0,733	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	58,20	230,80
S.A. DES CHALETS	2013	X	11005/1192327/32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	277 155,84	244 976,03	41,56	A	V	LIVRET A	1,383	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 365,42	4 314,62
S.A. DES CHALETS	2013	X	11006/1192319/32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	804 297,07	565 041,13	31,56	A	V	LIVRET A	1,196	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	6 665,19	14 540,36

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.A. DES CHALETS	2013	X	11007/1192330/8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	49 650,29	42 731,32	41,56	A	V	LIVRET A	0,581	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	239,99	902,24
S.A. DES CHALETS	2013	X	11008/1192328/8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	136 217,90	110 858,36	30,98	A	V	LIVRET A	0,388	V	LIVRET A	0,350	-	EUR	398,44	3 268,55
S.A. DES CHALETS	2013	X	11009/1194651/4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	25 103,94	21 605,60	41,64	A	V	LIVRET A	0,581	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	121,34	456,19
S.A. DES CHALETS	2013	X	11010/1194650/4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	61 386,75	49 958,44	31,65	A	V	LIVRET A	0,388	V	LIVRET A	0,350	-	EUR	180,01	1 472,98
S.A. DES CHALETS	2015	X	15005/17869 - 5047648/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUX	CDC	41 262,68	35 829,71	34,64	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	203,00	1 079,11
S.A. DES CHALETS	2015	X	15006/17869 - 5080520/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUX	CDC	17 623,24	15 729,17	44,64	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	88,58	375,94
S.A. DES CHALETS	2016	X	15007/17926 - 5080582/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUX	CDC	27 909,32	24 618,94	34,64	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	341,27	660,69
S.A. DES CHALETS	2016	X	15008/17926 - 5080581/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUX	CDC	24 121,73	21 647,61	44,64	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	301,10	455,66
TOTAL GENERAL					13 661 233,25	11 077 723,42											140 604,77	317 446,67

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAPPMA - ASSOC. PECHE & PROTECT	500,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE	2 000,00	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	2 500,00	
ASS SPORTIVE DE TAE KWON DO	1 000,00	
ASS. SPORTIVE DU COLLEGE GALILEE	500,00	
ATELIER JEUNE THEATRE	500,00	
BELUGA SALVETANA	150,00	
CHASSE AGR SALVETAT	190,00	
CLUB DE L'AMITIE	1 000,00	
COMITE DES FESTIVITES	750,00	
CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES FCPE	100,00	
ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE	900,00	
FSE COLLEGE	350,00	
GYM ARTS MARTIAUX SALVETAIN-GAMS	1 500,00	
HANDBALL CLUB LA SALVETAT	1 000,00	
LA LOCOMOTIVE	200,00	
LA MICROCHOUETTE	22 000,00	
LA VOIE DU YOGA	150,00	
LECTURE POUR TOUS	2 400,00	
LES BOUTCHOUS SALVETAINS	500,00	
LES CHATS'MIS	500,00	
LOISIRS RENCONTRES REFLEXIONS	200,00	
MC2 ASSO PARENTS D'ELEVES DES	100,00	
MJC LA SALVETAT SAINT-GILLES	14 000,00	
MUZIC'ALL	200,00	
OUEST TOULOUSAIN BASKET	1 000,00	
PETANQUE CLUB LA SALVETAT ST GIL	1 000,00	
RACING CLUB SALVETAT PLAISANCE	18 000,00	
TENNIS CLUB SALVETAIN	2 000,00	
TRAITS ET COULEURS	100,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	75 290,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,00	0,00	49,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	23,00	0,00	23,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. Ppal 1cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. Ppal 2cl écoles mat.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller sociaux-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture cl normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture ppal 1ère cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture ppal 2ème cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice cl normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
animateur principal 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
chef de service PM ppal 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		95,00	0,00	95,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

REÇU EN PREFECTURE

1e 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URE : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
36 : article 35 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
FALIERES MONIQUE	COMMENT LIRE ET ELABORER UN BUDGET

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) - Gestion Animation Jeunesse et école de Musique et Arts plastiques - Restauration scolaire - Gestion et organisation des ALAE et ALSH	LEC COMPASS ETABLISSEMENT REGIONAL LEO LAGRANGE SUD OUEST	Etablissement Société	Association SAS Association	211 544,00 312 015,00 838 267,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres - Capture des animaux errants - Dépôts des animaux errants - Entretien nettoyage des bâtiments	LESAY TAXIMO SPA DJCLEAN	Association Association Société	Association Association Société	7 560,00 4 199,00 30 341,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Save au Touch		TPU	34 742,00
Autres organismes de regroupement			
Synd.Départ Electricité de la Haute Garonne (SDEHG)		Sans fiscalité propre	220 351,00
Haute Garonne Environnement		Sans fiscalité propre	420,00
Agence Technique Départementale		Sans fiscalité propre	3 084,00
SMEA		Sans fiscalité propre	33 443,00
Synd Intercommunal des Transports Public Région Toulousaine (SITPRT)		Sans fiscalité propre	93 877,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	6 730 000,00	0,00	46,53	0,00	3 131 469,00	0,00
TFPNB	7 000,00	0,00	159,00	0,00	11 130,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 737 000,00	0,00			3 142 599,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E.legalite.com

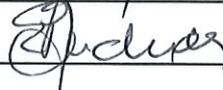
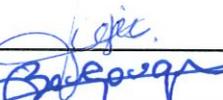
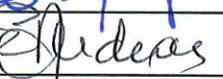
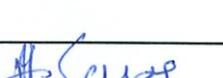
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES :
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : le 06. 04. 2022

Présenté par (1) :
 A , le 13 avril 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le 13 avril 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

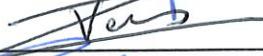
ABDELAOUI Rachid	
ANDRAU Ellane	
ARDERIU François	
BARROIS Joel	
BENSAID Sonia	
BERGOUIGNIOU Thierry	
BOUSQUET Jérôme	
COSTES Christophe	
COURADETTE Franck	
DALLA-BARBA Daniel	
DELON Daniel	
DIAZ Yvette	
DRAGNE Léa	
FALIERES Monique	
FAURE Michel	
GADAL Clément	
GAMBLIN Monique	
GONZALVES Jeanne	
JOCKIN Nathalie	
LABAT Naima	
LUMEAU Alain	

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MORANGE Monique	
PATTI Guy	
PONS Quentin	
REVOLLIER Cécile	
SALAS Marie-France	
SANNI Lisa	
TERKI Zaina	
VOISIN Paul-Alexandre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-17

**DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE**

**COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES**

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	27

Objet

**EXAMEN ET VOTE DU
COMPTE ADMINISTRATIF
2021**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA– LUMEAU – SALAS– DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER –DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ –TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN –COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO –FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Mme ANDRAU, Première Adjoint.

Les balances du compte administratif 2021 présenté par Monsieur BAROIS, Maire-adjoint, font apparaître les résultats suivants pour le budget principal de la ville :

RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2021

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		556 017,00	201 721,02			556 017,00
Opération de l'exercice	8 242 831,69	8 419 671,21	1 987 815,45	1 902 189,66	10 230 647,14	10 321 860,87
Résultats de l'exercice		176 839,52		-85 625,79		91 213,73
TOTAUX	8 242 831,69	8 975 688,21	2 189 536,47	1 902 189,66	10 432 368,16	10 877 877,87
Résultats de Clôture		732 856,52		-287 346,81		445 509,71
Reste à réaliser			204 423,06	647 506,04	204 423,06	647 506,04
Solde des Restes à réaliser			443 082,98		443 082,98	
TOTAUX CUMULÉS	7 896 313,59	8 346 198,94	2 393 959,53	2 549 695,70	10 636 791,22	11 525 383,91
Résultats cumulés		449 885,35		155 736,17		888 592,69

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

toire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. BAROIS entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice constatés par le compte de gestion 2021, conforme aux résultats dégagés par le compte administratif, pour le budget principal de la ville.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Noté en main exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-18

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

**TAUX DES IMPOSITIONS
DIRECTES POUR L'ANNÉE
2022**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur BAROIS rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il précise que conformément au 1° du 4 du J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par dérogation à l'article 1636B sexies précité, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est gelé en 2021 au niveau du taux de 2020 et n'a pas à être voté par le conseil municipal.

Par ailleurs, suite à la réforme de fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il rappelle que le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties de 21,90 % est transféré à la commune.

En conséquence, le taux de référence 2021 pour 2022 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) devient 46,53% (soit le taux départemental de 21,90 % + le taux communal de 24,63 %).

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

M. le Maire propose au conseil municipal de maintenir comme suit les taux au niveau de ceux de 2020, en tenant compte des effets de la réforme :

<u>TAXES</u>	<u>Taux 2021 (rappel)</u>	<u>Taux 2022</u>
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	46.53 %	46.53 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	159 %	159 %

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. BAROIS entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le taux des impositions directes pour l'année 2022 comme proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le **25/04/2022**

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310526500010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COLOMIERS

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (3)

ANNEE 2022

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	43
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	BP 2022
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,80 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,39 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,31 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 691 897,00	8 961 717,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 730 179,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 691 897,00	9 691 897,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 216 832,95	3 773 749,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	204 423,05	647 506,04
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 421 256,00	4 421 256,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 113 153,00	14 113 153,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 654 000,00	0,00	2 974 601,00	2 974 601,00	2 974 601,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 200 000,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
014	Atténuations de produits	157 300,00	0,00	157 300,00	157 300,00	157 300,00
65	Autres charges de gestion courante	764 000,00	0,00	810 080,00	810 080,00	810 080,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 775 300,00	0,00	8 341 981,00	8 341 981,00	8 341 981,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	0,00	28 670,00	28 670,00	28 670,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		10 367,00	10 367,00	10 367,00
022	Dépenses imprévues	199 717,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 052 017,00	0,00	8 646 018,00	8 646 018,00	8 646 018,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	455 000,00		545 879,00	545 879,00	545 879,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		755 000,00		1 045 879,00	1 045 879,00	1 045 879,00
TOTAL		8 807 017,00	0,00	9 691 897,00	9 691 897,00	9 691 897,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 691 897,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200 356,00	0,00	252 121,00	252 121,00	252 121,00
70	Produits services, domaine et ventes div	598 000,00	0,00	619 000,48	619 000,48	619 000,48
73	Impôts et taxes	4 664 644,00	0,00	4 953 700,00	4 953 700,00	4 953 700,00
74	Dotations et participations	2 576 000,00	0,00	3 097 463,00	3 097 463,00	3 097 463,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 054 000,00	0,00	8 937 284,48	8 937 284,48	8 937 284,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	195 000,00	0,00	23 100,00	23 100,00	23 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 249 000,00	0,00	8 960 384,48	8 960 384,48	8 960 384,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 000,00		1 333,00	1 333,00	1 333,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00		1 333,00	1 333,00	1 333,00
TOTAL		8 251 000,00	0,00	8 961 717,48	8 961 717,48	8 961 717,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	730 179,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 691 897,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 044 546,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 362,00	3 863,52	81 000,00	81 000,00	84 863,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 404 562,00	115 658,44	2 540 689,08	2 540 689,08	2 656 347,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	282 076,00	84 901,09	901 000,95	901 000,95	985 902,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 737 000,00	204 423,05	3 560 690,03	3 560 690,03	3 765 113,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	0,00	424 000,00	424 000,00	424 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	900 000,00	0,00	424 000,00	424 000,00	424 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	115 404,96	115 404,96	115 404,96
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 637 000,00	204 423,05	4 100 094,99	4 100 094,99	4 304 518,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000,00	0,00	1 333,00	1 333,00	1 333,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	115 404,96	115 404,96	115 404,96
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00	0,00	116 737,96	116 737,96	116 737,96
	TOTAL	2 639 000,00	204 423,05	4 216 832,95	4 216 832,95	4 421 256,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 421 256,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	738 133,23	537 506,04	724 260,96	724 260,96	1 261 767,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 057 587,79	0,00	1 452 800,08	1 452 800,08	1 452 800,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	115 404,96	115 404,96	115 404,96
	Total des recettes d'équipement	1 795 721,02	537 506,04	2 292 466,00	2 292 466,00	2 829 972,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	290 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
	Total des recettes financières	290 000,00	110 000,00	320 000,00	320 000,00	430 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 085 721,02	647 506,04	2 612 466,00	2 612 466,00	3 259 972,04
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	455 000,00	0,00	545 879,00	545 879,00	545 879,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	115 404,96	115 404,96	115 404,96
	Total des recettes d'ordre d'investissement	755 000,00	0,00	1 161 283,96	1 161 283,96	1 161 283,96

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 840 721,02	647 506,04	3 773 749,96	3 773 749,96	4 421 256,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 421 256,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 044 546,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 974 601,00		2 974 601,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00		4 400 000,00
014	Atténuations de produits	157 300,00		157 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	810 080,00		810 080,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	65 000,00	0,00	65 000,00
67	Charges exceptionnelles	28 670,00	0,00	28 670,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 367,00	545 879,00	556 246,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		500 000,00	500 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 646 018,00	1 045 879,00	9 691 897,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 691 897,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 333,00	1 333,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	424 000,00	0,00	424 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	84 863,52	0,00	84 863,52
204	Subventions d'équipement versées	38 000,00	115 404,96	153 404,96
21	Immobilisations corporelles (6)	2 656 347,52	0,00	2 656 347,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	985 902,04	0,00	985 902,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	115 404,96	0,00	115 404,96
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 304 518,04	116 737,96	4 421 256,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 421 256,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	252 121,00		252 121,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	619 000,48		619 000,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 953 700,00		4 953 700,00
74	Dotations et participations	3 097 463,00		3 097 463,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 100,00	1 333,00	24 433,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 960 384,48	1 333,00	8 961 717,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	730 179,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 691 897,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 000,00	0,00	320 000,00
13	Subventions d'investissement	1 261 767,00	0,00	1 261 767,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 452 800,08	0,00	1 452 800,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 404,96	0,00	115 404,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		545 879,00	545 879,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	115 404,96	115 404,96
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		110 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 259 972,04	1 161 283,96	4 421 256,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 421 256,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 654 000,00	2 974 601,00	2 974 601,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	1 577 500,00	1 577 500,00
60611	Eau et assainissement	38 000,00	24 000,00	24 000,00
60612	Energie - Electricité	290 000,00	412 334,00	412 334,00
60621	Combustibles	7 300,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	19 000,00	19 000,00	19 000,00
60623	Alimentation	10 000,00	11 757,00	11 757,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	1 809,00	1 809,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 200,00	5 200,00	5 200,00
60631	Fournitures d'entretien	54 650,00	54 650,00	54 650,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 620,00	6 214,00	6 214,00
60633	Fournitures de voirie	3 131,00	3 131,00	3 131,00
60636	Vêtements de travail	12 500,00	10 017,00	10 017,00
6064	Fournitures administratives	8 900,00	12 557,00	12 557,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 900,00	9 700,00	9 700,00
6067	Fournitures scolaires	34 282,00	23 126,00	23 126,00
6068	Autres matières et fournitures	47 230,00	50 280,00	50 280,00
611	Contrats de prestations de services	1 489 070,00	13 000,00	13 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 860,00	45 060,00	45 060,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	1 900,00	1 900,00
61521	Entretien terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 200,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 800,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	17 000,00	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	33 000,00	33 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 900,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	129 341,00	148 800,00	148 800,00
6161	Multirisques	30 000,00	31 000,00	31 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 200,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	1 260,00	1 260,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	26 000,00	24 500,00	24 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	45 500,00	40 500,00	40 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	7 500,00	7 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 900,00	50 900,00	50 900,00
6236	Catalogues et imprimés	2 065,00	1 115,00	1 115,00
6237	Publications	31 939,00	19 000,00	19 000,00
6238	Divers	700,00	700,00	700,00
6247	Transports collectifs	14 858,00	12 301,00	12 301,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	100,00	100,00
6256	Missions	2 290,00	2 290,00	2 290,00
6257	Réceptions	2 800,00	1 800,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	7 800,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 700,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 700,00	3 700,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	800,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	28 500,00	28 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	22 000,00	34 000,00	34 000,00
6288	Autres services extérieurs	55 204,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 200 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
6331	Versement mobilité	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 000,00	22 000,00	22 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 828 000,00	2 028 000,00	2 028 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 000,00	46 000,00	46 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	364 000,00	364 000,00	364 000,00
64131	Rémunérations non tit.	375 000,00	375 000,00	375 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	74 000,00	74 000,00	74 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	410 000,00	410 000,00	410 000,00

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	617 000,00	617 000,00	617 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	218 000,00	218 000,00	218 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 000,00	22 000,00	22 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6488	Autres charges	37 000,00	37 000,00	37 000,00
014	Atténuations de produits	157 300,00	157 300,00	157 300,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	157 300,00	157 300,00	157 300,00
65	Autres charges de gestion courante	764 000,00	810 080,00	810 080,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	2 500,00	2 500,00
6531	Indemnités	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	0,00	350,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	4 500,00	4 500,00
6542	Créances éteintes	200,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	123 000,00	126 200,00	126 200,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	235 500,00	261 800,00	261 800,00
65548	Autres contributions	10 000,00	58 200,00	58 200,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	3 000,00	5 300,00	5 300,00
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	100 000,00	76 730,00	76 730,00
65888	Autres	13 300,00	1 300,00	1 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 775 300,00	8 341 981,00	8 341 981,00
66	Charges financières (b)	60 000,00	65 000,00	65 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	28 670,00	28 670,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	17 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	3 000,00	3 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	200,00	200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	23 270,00	23 270,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	10 367,00	10 367,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	10 367,00	10 367,00
022	Dépenses imprévues (e)	199 717,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 052 017,00	8 646 018,00	8 646 018,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	500 000,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	455 000,00	545 879,00	545 879,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	455 000,00	545 879,00	545 879,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		755 000,00	1 045 879,00	1 045 879,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		755 000,00	1 045 879,00	1 045 879,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 807 017,00	9 691 897,00	9 691 897,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	
0,00	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
0,00	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
9 691 897,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	200 356,00	252 121,00	252 121,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	1 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	199 356,00	252 121,00	252 121,00
70	Produits services, domaine et ventes div	598 000,00	619 000,48	619 000,48
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	78 000,00	29 000,48	29 000,48
7066	Redevances services à caractère social	200 000,00	230 000,00	230 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	304 000,00	350 000,00	350 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 664 644,00	4 953 700,00	4 953 700,00
73111	Impôts directs locaux	3 887 644,00	4 058 000,00	4 058 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	10 300,00	10 300,00
73211	Attribution de compensation	450 000,00	143 000,00	143 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	304 000,00	304 000,00
7336	Droits de place	2 000,00	2 500,00	2 500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 000,00	15 900,00	15 900,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	310 000,00	420 000,00	420 000,00
74	Dotations et participations	2 576 000,00	3 097 463,00	3 097 463,00
7411	Dotations forfaitaire	861 000,00	868 410,00	868 410,00
74121	Dotations de solidarité rurale	360 000,00	409 555,00	409 555,00
74127	Dotation nationale de péréquation	350 000,00	349 398,00	349 398,00
744	FCTVA	0,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	213 000,00	220 000,00	220 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7478	Participat° Autres organismes	780 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	100,00	100,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	15 000,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	13 500,00	14 500,00	14 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 054 000,00	8 937 284,48	8 937 284,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	195 000,00	23 100,00	23 100,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	100,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	195 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 249 000,00	8 960 384,48	8 960 384,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 000,00	1 333,00	1 333,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 000,00	1 333,00	1 333,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	1 333,00	1 333,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 251 000,00	8 961 717,48	8 961 717,48

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		730 179,52
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 691 897,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 362,00	81 000,00	81 000,00
2031	Frais d'études	1 902,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	48 460,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	38 000,00	38 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	38 000,00	38 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 404 562,00	2 540 689,08	2 540 689,08
2111	Terrains nus	0,00	750 000,00	750 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	40 000,00	40 000,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	460 969,30	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	234 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2135	Installations générales, agencements	104 203,00	613 089,00	613 089,00
2138	Autres constructions	10 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 715,00	7 000,00	7 000,00
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 955,70	8 600,00	8 600,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	66 082,00	45 000,00	45 000,00
2181	Installat° générales, agencements	51 450,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	32 900,00	51 000,00	51 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	67 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 850,00	17 000,00	17 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	287 937,00	4 000,08	4 000,08
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	282 076,00	901 000,95	901 000,95
2312	Agencements et aménagements de terrains	26 076,00	0,00	0,00
2313	Constructions	206 000,00	551 000,95	551 000,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	350 000,00	350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 737 000,00	3 560 690,03	3 560 690,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	424 000,00	424 000,00
1641	Emprunts en euros	868 900,00	395 925,00	395 925,00
16873	Dettes - Départements	28 100,00	28 075,00	28 075,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	3 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		900 000,00	424 000,00	424 000,00
45811	RD 42 (6)	0,00	115 404,96	115 404,96
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	115 404,96	115 404,96
TOTAL DEPENSES REELLES		2 637 000,00	4 100 094,99	4 100 094,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 000,00	1 333,00	1 333,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 000,00	1 333,00	1 333,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 200,00	1 033,00	1 033,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	400,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	400,00	300,00	300,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	115 404,96	115 404,96
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	115 404,96	115 404,96
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	116 737,96	116 737,96
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 639 000,00	4 216 832,95	4 216 832,95

+

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				204 423,05
			RESTES A REALISER N-1 (11)	+
				0,00
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 421 256,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	738 133,23	724 260,96	724 260,96
1312	Subv. transf. Régions	62 516,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	421 357,20	337 800,00	337 800,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	111 400,00	111 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	134 910,03	235 060,96	235 060,96
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 350,00	40 000,00	40 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 057 587,79	1 452 800,08	1 452 800,08
1641	Emprunts en euros	1 057 587,79	1 452 800,08	1 452 800,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	115 404,96	115 404,96
2313	Constructions	0,00	115 404,96	115 404,96
Total des recettes d'équipement		1 795 721,02	2 292 466,00	2 292 466,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 000,00	320 000,00	320 000,00
10222	FCTVA	220 000,00	220 000,00	220 000,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		290 000,00	320 000,00	320 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 085 721,02	2 612 466,00	2 612 466,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	455 000,00	545 879,00	545 879,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	2 350,00	1 106,00	1 106,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 150,00	2 134,00	2 134,00
28051	Concessions et droits similaires	19 550,00	21 792,00	21 792,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 750,00	5 675,00	5 675,00
28128	Autres aménagements de terrains	42 900,00	52 758,00	52 758,00
28135	Installations générales, agencements, ..	96 400,00	120 761,00	120 761,00
28152	Installations de voirie	11 750,00	27 597,00	27 597,00
281538	Autres réseaux	73 200,00	73 734,00	73 734,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 900,00	6 920,00	6 920,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 600,00	18 829,00	18 829,00
28182	Matériel de transport	33 400,00	60 036,00	60 036,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 900,00	18 167,00	18 167,00
28184	Mobilier	26 500,00	24 890,00	24 890,00
28188	Autres immo. corporelles	102 650,00	111 480,00	111 480,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		755 000,00	1 045 879,00	1 045 879,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	115 404,96	115 404,96
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
45821	RD 42	0,00	115 404,96	115 404,96
TOTAL RECETTES D'ORDRE		755 000,00	1 161 283,96	1 161 283,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 840 721,02	3 773 749,96	3 773 749,96
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			647 506,04	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 421 256,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		694 143	2 148 535	18 000	209 879	646 302	33 147	1 902	52 549	0	616 799	0	4 421 256
Dépenses réelles		577 405	2 148 535	18 000	209 879	646 302	33 147	1 902	52 549	0	616 799	0	4 304 518
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		424 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	424 000
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	84 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 864
204 Subventions d'équipement versées		38 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 000
21 Immobilisations corporelles		0	2 063 672	18 000	59 879	311 400	33 147	1 902	1 549	0	166 799	0	2 656 348
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	150 000	334 902	0	0	51 000	0	450 000	0	985 902
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		115 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405
45811 RD 42		115 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405
Dépenses d'ordre		116 738	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 738
040 Opérat° ordre transfert entre sections		1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
041 Opérations patrimoniales		115 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405

RECETTES

Total recettes investissement		1 591 284	1 452 800	0	76 800	1 139 966	0	0	0	0	160 406	0	4 421 256
Recettes réelles		430 000	1 452 800	0	76 800	1 139 966	0	0	0	0	160 406	0	3 259 972
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations		110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
10 Dotations, fonds divers et réserves		320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 000
13 Subventions d'investissement		0	0	0	76 800	1 139 966	0	0	0	0	45 001	0	1 261 767

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 452 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 452 800
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405	0	115 405
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 161 284	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 161 284
021	Virement de la sect* de fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	545 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545 879
041	Opérations patrimoniales	115 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405
45821	RD 42	115 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 405

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		1 117 979	5 050 827	337 270	1 053 841	93 600	136 200	242 000	1 156 440	157 300	346 440	0	9 691 897
Total dépenses de fonctionnement		1 117 979	5 050 827	337 270	1 053 841	93 600	136 200	242 000	1 156 440	157 300	346 440	0	9 691 897
Dépenses réelles		72 100	5 050 827	337 270	1 053 841	93 600	136 200	242 000	1 156 440	157 300	346 440	0	8 646 018
011 Charges à caractère général		5 800	2 669 710	50 070	113 341	22 600	2 200	0	59 440	0	51 440	0	2 874 601
012 Charges de personnel, frais assimilés		0	1 705 000	161 000	935 000	71 000	134 000	62 000	1 097 000	0	235 000	0	4 400 000
014 Atténuations de produits		0	0	0	0	0	0	0	0	157 300	0	0	157 300
022 Dépenses imprévues		0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
65 Autres charges de gestion courante		1 300	437 280	126 200	5 300	0	0	180 000	0	0	60 000	0	810 080
666 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières		65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000
67 Charges exceptionnelles		0	28 470	0	200	0	0	0	0	0	0	0	28 670
68 Dot. aux amortissements et provisions		0	10 367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 367
Dépenses d'ordre		1 045 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 045 879
023 Virement à la section d'investissement		500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
042 Opérat* ordre transfert entre sections		545 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545 879

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 848 096	277 121	0	580 000	0	1 234 000	0	0	0	20 000	2 500	8 967 717
Recettes réelles		6 846 763	277 121	0	580 000	0	1 234 000	0	0	0	20 000	2 500	8 960 384
013	Atténuations de charges	0	252 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	252 121
70	Produits des services, du domaine, vente	29 000	10 000	0	580 000	0	0	0	0	0	0	0	619 000
73	Impôts et taxes	4 951 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	4 953 700
74	Dotations et participations	1 863 463	0	0	0	0	1 234 000	0	0	0	0	0	3 097 463
75	Autres produits de gestion courante	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 100	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	23 100
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
042	Opérat* ordre transfert entre sections	1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 023 979,11									
1641 Emprunts en euros (total)					7 023 979,11									
1201/T075Q8016PR	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	10/12/2012	10/03/2013	341 979,11	V	EURIBOR03M	0,270	0,137	EUR	T	P	O	A-1
1501/MON504020EUR	C2FIL	06/07/2015	19/08/2015	01/09/2016	1 100 000,00	F		1,790	1,809	EUR	A	C	O	A-1
1602/MON510403EUR	C2FIL	30/09/2016	21/10/2016	01/02/2017	1 000 000,00	F		1,250	1,267	EUR	T	P	O	A-1
1701/4826052	CAISSE D'EPARGNE	14/02/2017	03/04/2017	05/07/2017	1 000 000,00	F		1,430	1,455	EUR	T	C	O	A-1
2017002/5179539	CAISSE D'EPARGNE	13/10/2017	03/11/2017	05/11/2018	500 000,00	F		1,700	1,700	EUR	A	C	N	A-1
2018003/5276256	CAISSE D'EPARGNE	24/05/2018	24/05/2018	05/06/2019	500 000,00	F		1,830	1,841	EUR	A	C	N	-
2018005/293495E	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2020	05/01/2021	05/04/2021	500 000,00	F		1,050	1,066	EUR	T	P	N	-
2018006/MON537515	CAISSE D'EPARGNE	28/05/2021	14/06/2021	01/10/2021	400 000,00	F		1,220	1,248	EUR	T	C	N	-
2018007/20108812	C2FIL	10/12/2021	01/01/2022	01/04/2022	1 000 000,00	F		1,290	1,305	EUR	T	P	N	-
501/MIN227571EUR	C2FIL	30/12/2004	03/02/2005	01/04/2006	322 000,00	V	EONIA	0,170	0,178	EUR	M	P	O	A-1
801/T1BF9E017PR	CREDIT AGRICOLE	16/10/2008	10/12/2008	20/11/2009	360 000,00	F		5,000	5,005	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					312 747,35												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					312 747,35												
1601/2013-003436	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	05/09/2016	10/10/2016	10/10/2017	175 000,00	F			0,000	0,000	EUR	A	C	O			A-1
701/2006-001704	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	28/02/2007	12/04/2007	12/04/2008	32 122,00	F			0,000	0,000	EUR	A	C	O			A-1
901/2008 00015	CAF HTE GARONNE	06/05/2009	10/07/2009	01/01/2010	44 850,00	F			0,000	0,000	EUR	A	C	O			A-1
904/2009-002868	CONSEIL DEPART HTE GARONNE	24/06/2010	04/08/2010	04/08/2011	60 775,35	F			0,000	0,000	EUR	A	C	O			A-1
Total général					7 336 726,46												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 829 769,18					391 961,87	64 504,23	0,00	16 549,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 829 769,18					391 961,87	64 504,23	0,00	16 549,61
1201/T075Q8015PR	N	0,00	A-1	26 395,95	0,69	EURIBOR3M	V	0,000	26 395,95	0,00	0,00	0,00
1501/MON604020EUR	N	0,00	A-1	440 000,00	3,66		F	1,790	110 000,00	7 876,00	0,00	1 952,59
1602/MON610403EUR	N	0,00	A-1	772 892,18	14,82		F	1,250	47 147,11	9 440,73	0,00	1 486,77
1701/4826052	N	0,00	A-1	775 000,00	15,25		F	1,430	50 000,00	10 814,38	0,00	2 447,89
2017002/J5178539	N	0,00	A-1	400 000,00	15,83		F	1,700	25 000,00	6 800,00	0,00	973,96
2018003/5276256	N	0,00	-	425 000,00	16,41		F	1,830	25 000,00	7 777,50	0,00	4 188,33
2018005/283495E	N	0,00	-	483 081,05	19,00		F	1,050	22 766,58	4 982,90	0,00	1 141,20
2018006/MON637515	N	0,00	-	395 000,00	19,48		F	1,220	20 000,00	4 727,50	0,00	1 131,04
2018007/20108812	N	0,00	-	1 000 000,00	24,98		F	0,000	25 552,23	9 592,77	0,00	3 107,67
5011/MIN227571EUR	N	0,00	A-1	64 400,00	3,24		V	EURIBOR01M	16 100,00	92,45	0,00	6,83
801/T1BF9E017PR	N	0,00	A-1	48 000,00	1,88		F	5,000	24 000,00	2 400,00	0,00	133,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		92 949,87					31 064,68	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		92 949,87					31 064,68	0,00	0,00	0,00
1601/2013-003436	N	0,00	A-1	65 625,00	2,77	F	0,000		21 875,00	0,00	0,00	0,00
701/2006-001704	N	0,00	A-1	2 148,00	0,28	F	0,000		2 148,00	0,00	0,00	0,00
901/2008 00015	N	0,00	A-1	8 970,00	2,00	F	0,000		2 990,00	0,00	0,00	0,00
904/2009-02868	N	0,00	A-1	16 206,87	3,59	F	0,000		4 051,68	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 922 719,05					423 026,55	64 504,23	0,00	16 549,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	53,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 619 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	02/03/2020
L	Mobilier	12	02/03/2020
L	Materiel de bureau et informatique	5	02/03/2020
L	Materiel de transport-voitures	7	02/03/2020
L	Materiel de transport-camions et véhicules industriels	8	02/03/2020
L	Coffre fort	30	02/03/2020
L	Installation de chauffage	15	02/03/2020
L	Appareil de levage-Ascenseurs	30	02/03/2020
L	Appareil de laboratoire	10	02/03/2020
L	Equipements de garages et ateliers	10	02/03/2020
L	Equipements de cuisine	10	02/03/2020
L	Equipements sportifs	12	02/03/2020
L	Installations de sécurité	10	02/03/2020
L	Installations de voirie	20	02/03/2020
L	Plantations	20	02/03/2020
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	02/03/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	02/03/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	02/03/2020
L	Fonds de concours	25	02/03/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		425 333,00	425 333,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		424 000,00	424 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	395 925,00	395 925,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	28 075,00	28 075,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 333,00	1 333,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 333,00	1 333,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	425 333,00	204 423,05	0,00	629 756,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 365 879,00	III 1 365 879,00
Ressources propres externes de l'année (a)		320 000,00	320 000,00
10222	FCTVA	220 000,00	220 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 045 879,00	1 045 879,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 106,00	1 106,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 134,00	2 134,00
28051	Concessions et droits similaires	21 792,00	21 792,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 675,00	5 675,00
28128	Autres aménagements de terrains	52 758,00	52 758,00
28135	Installations générales, agencements, ..	120 761,00	120 761,00
28152	Installations de voirie	27 597,00	27 597,00
281538	Autres réseaux	73 734,00	73 734,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 920,00	6 920,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 829,00	18 829,00
28182	Matériel de transport	60 036,00	60 036,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 167,00	18 167,00
28184	Mobilier	24 890,00	24 890,00
28188	Autres immo. corporelles	111 480,00	111 480,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	500 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 365 879,00	647 506,04	0,00	0,00	2 013 385,04

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 629 756,05
Ressources propres disponibles		IV 2 013 385,04

Solde	$V = IV - II$ (6)	1 383 628,99
-------	-------------------	--------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 135,29	103 019,55										3 894,14	9 365,41
OPH 31	2007	C	7005/2007075/CONSTRUCTION 4 COMMERCE ZAC DES HOSPITALIERS	CAISSE D'EPARGNE	234 135,29	103 019,55	10,49	A	F	3,964	F	3,780	-	EUR		3 894,14	9 365,41
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					13 427 097,96	10 974 703,87										132 353,16	312 164,10
COLOMIERS HABITAT	1997	X	98001/0226241/19 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	108 574,40	27 700,87	5,49	A	V	LIVRET A 4,431	V	LIVRET A 1,950	-	EUR	-431,98	6 758,40	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15011/36892 - 5072995/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	292 869,30	264 835,77	33,56	A	V	LIVRET A 0,553	V	LIVRET A 0,550	-	EUR	1 456,60	7 105,01	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15012/36892 - 5072996/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	150 809,40	144 673,52	53,54	A	V	LIVRET A 1,102	V	LIVRET A 1,100	-	EUR	1 591,41	1 188,84	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15013/36892 - 5072993/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	506 211,90	464 239,05	33,56	A	V	LIVRET A 1,352	V	LIVRET A 1,350	-	EUR	6 257,23	10 849,73	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	15014/36892 - 5072994/34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	CDC	330 911,40	317 447,83	53,54	A	V	LIVRET A 1,102	V	LIVRET A 1,100	-	EUR	3 491,93	2 608,60	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16001/50255 - 5135619/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	132 011,40	122 580,31	34,56	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	674,08	3 185,08
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16002/50255 - 5135620/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	61 834,50	59 660,98	54,54	A	V	LIVRET A	1,080	V	LIVRET A	1,060	-	EUR	632,41	481,51
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16003/50255 - 5135617/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	147 996,60	138 855,17	34,56	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 874,54	3 129,79
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL - NLM	2016	X	16004/50255 - 5135618/15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DE PIBRAC	CDC	107 572,50	103 791,23	54,54	A	V	LIVRET A	1,080	V	LIVRET A	1,060	-	EUR	1 100,19	837,67
OPH 31	2007	X	6001/1081050/42 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	894 729,90	718 478,71	28,98	A	V	LIVRET A	2,618	V	LIVRET A	1,750	-	EUR	12 573,38	19 267,14
OPH 31	2007	X	6002/1081054/42 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS	CDC	245 341,20	209 136,33	34,98	A	V	LIVRET A	2,584	V	LIVRET A	1,750	-	EUR	3 659,92	4 433,93
OPH 31	2006	P	6003/MIN983347EUR/5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	C2FIL	114 185,70	73 987,82	14,82	A	V	LIVRET A	3,282	V	LIVRET A	2,740	-	EUR	2 027,27	3 194,35
OPH 31	2006	P	7001/3079/5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	CIL INTERLOGEMENT	9 000,00	4 005,87	9,98	A	F		1,500	F		1,500	-	EUR	60,09	374,28
OPH 31	2006	P	7002/3072/42 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	CIL INTERLOGEMENT	58 500,00	25 156,57	9,98	A	F		1,001	F		1,000	-	EUR	251,59	2 404,71
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12002/1247368/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	555 000,00	459 784,20	32,14	A	V	LIVRET A	2,219	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 207,09	14 866,34
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12003/1247369/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	211 281,60	182 028,74	42,13	A	V	LIVRET A	2,246	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 457,39	4 612,56
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12004/1247371/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	284 668,60	230 912,21	32,14	A	V	LIVRET A	1,433	V	LIVRET A	0,650	-	EUR	1 270,02	8 122,10
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	12005/1247372/46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	69 284,10	58 542,95	42,13	A	V	LIVRET A	1,453	V	LIVRET A	0,650	-	EUR	321,99	1 635,48
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13001/768 - 5000804/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	126 000,00	109 235,55	32,98	A	V	LIVRET A	1,810	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 474,68	2 978,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13002768 - 5000805/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	62 100,00	55 665,03	42,97	A	V	LIVRET A	1,816	V	LIVRET A	1,350	EUR	751,48	1 148,87	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13003768 - 5000806/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	33 720,00	28 669,67	32,98	A	V	LIVRET A	1,012	V	LIVRET A	0,550	EUR	157,68	871,38	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2014	X	13004768 - 5000807/6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	CDC	11 670,00	10 270,24	42,97	A	V	LIVRET A	1,019	V	LIVRET A	0,550	EUR	56,49	242,48	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140012939 - 5027123/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	281 073,30	238 976,39	33,47	A	V	LIVRET A	1,012	V	LIVRET A	0,550	EUR	1 314,37	7 263,35	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140022939 - 5027124/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	79 500,00	69 964,42	43,47	A	V	LIVRET A	1,019	V	LIVRET A	0,550	EUR	384,80	1 651,87	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140032939 - 5027121/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	480 000,00	416 135,38	33,47	A	V	LIVRET A	1,810	V	LIVRET A	1,350	EUR	5 617,83	11 345,00	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	140042939 - 5027122/38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	205 500,00	184 205,56	43,47	A	V	LIVRET A	1,816	V	LIVRET A	1,350	EUR	2 486,78	3 801,82	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	1500935458 - 5096679/4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	CDC	46 061,70	40 848,14	33,39	A	V	LIVRET A	1,870	V	LIVRET A	1,860	EUR	759,78	931,64	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2015	X	1501035458 - 5096678/4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	CDC	79 938,30	70 890,37	33,39	A	V	LIVRET A	1,870	V	LIVRET A	1,860	EUR	1 318,56	1 616,82	
PROMOLOGIS	2008	X	7003/1118571/29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	CDC	341 487,90	231 048,80	36,81	A	V	LIVRET A	3,368	V	LIVRET A	1,350	EUR	3 119,16	10 665,45	
PROMOLOGIS	2008	X	7004/1118564/29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	CDC	666 461,40	416 617,23	26,81	A	V	LIVRET A	3,277	V	LIVRET A	1,350	EUR	5 624,33	23 522,86	
PROMOLOGIS	2010	X	8001/1165804/ACQUISITION D'UN LOGEMENT 6 RUE DE LA CORREZE	CDC	87 457,00	73 244,88	38,55	A	V	LIVRET A	0,719	V	LIVRET A	0,550	EUR	402,85	1 687,95	
PROMOLOGIS	2011	X	10001/1188545/39 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	CDC	735 291,00	617 690,86	39,64	A	V	LIVRET A	2,068	V	LIVRET A	1,350	EUR	8 338,83	15 340,29	
PROMOLOGIS	2011	X	10002/1188544/39 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	CDC	1 626 378,00	1 284 507,54	29,65	A	V	LIVRET A	2,066	V	LIVRET A	1,350	EUR	17 340,85	42 637,77	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2011	X	10003/1187566/10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	150 470,00	122 891,80	39,64	A	V	LIVRET A	1,271	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	674,81	3 401,50
PROMOLOGIS	2011	X	10004/1187565/10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUTICAYRE	CDC	372 862,00	284 481,01	29,65	A	V	LIVRET A	1,626	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 564,65	10 643,19
PROMOLOGIS	2011	X	11011/1206239/AMELIORATION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	CDC	165 355,00	128 498,88	29,98	A	V	LIVRET A	2,655	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 734,73	4 995,00
PROMOLOGIS	2011	X	11012/1206256/ACQUISITION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	CDC	101 052,00	82 722,33	39,97	A	V	LIVRET A	2,682	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 116,75	2 562,08
PROMOLOGIS	2015	X	15001/17992 - 5081074/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	204 487,00	174 917,93	34,06	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	962,05	5 752,42
PROMOLOGIS	2015	X	15002/17992 - 5081075/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	115 090,50	109 811,88	54,05	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	1 262,84	1 128,15
PROMOLOGIS	2015	X	15003/17992 - 5081072/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	707 115,50	619 785,28	34,06	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	8 367,11	17 425,85
PROMOLOGIS	2015	X	15004/17992 - 5081073/21 LOGEMENTS AVENUE DU GRAND BOIS	CDC	338 805,00	323 266,69	54,05	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	3 717,57	3 321,05
S.A. DES CHALETS	2011	X	11001/1191331/20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	488 460,60	396 968,77	29,48	A	V	LIVRET A	1,584	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	5 359,08	10 821,05
S.A. DES CHALETS	2011	X	11002/1191333/20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	76 914,60	66 496,94	39,47	A	V	LIVRET A	1,545	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	897,71	1 264,70
S.A. DES CHALETS	2011	X	11003/1191335/4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	86 160,00	67 742,45	29,48	A	V	LIVRET A	0,773	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	372,58	2 083,10
S.A. DES CHALETS	2011	X	11004/1191338/4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	CDC	12 354,90	10 351,41	39,47	A	V	LIVRET A	0,733	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	56,93	232,07
S.A. DES CHALETS	2013	X	11005/1192327/32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	277 153,84	244 976,03	41,55	A	V	LIVRET A	1,383	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 307,18	4 372,86
S.A. DES CHALETS	2013	X	11006/1192319/32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	804 297,07	565 041,13	31,56	A	V	LIVRET A	1,196	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	6 487,97	14 707,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.A. DES CHALETS	2013	X	11007/1192330/8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	49 650,29	42 731,32	41,55	A	V	LIVRET A	0,561		V	LIVRET A	0,550	EUR	235,02	907,20
S.A. DES CHALETS	2013	X	11008/1192328/8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	136 217,90	110 858,36	30,98	A	V	LIVRET A	0,388		V	LIVRET A	0,350	EUR	388,00	3 280,00
S.A. DES CHALETS	2013	X	11009/1194651/4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	25 103,94	21 605,60	41,64	A	V	LIVRET A	0,561		V	LIVRET A	0,550	EUR	118,83	458,70
S.A. DES CHALETS	2013	X	11010/1194650/4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	CDC	61 386,75	49 958,44	31,64	A	V	LIVRET A	0,388		V	LIVRET A	0,350	EUR	174,86	1 478,13
S.A. DES CHALETS	2015	X	15005/17869 - 504764/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUIS	CDC	41 262,68	35 829,71	34,64	A	V	LIVRET A	0,551		V	LIVRET A	0,550	EUR	197,06	1 075,47
S.A. DES CHALETS	2015	X	15006/17869 - 5080520/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUIS	CDC	17 623,24	15 729,17	44,64	A	V	LIVRET A	0,550		V	LIVRET A	0,550	EUR	86,51	374,54
S.A. DES CHALETS	2016	X	15007/17926 - 5080582/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUIS	CDC	27 909,32	24 618,94	34,64	A	V	LIVRET A	1,350		V	LIVRET A	1,350	EUR	332,36	662,15
S.A. DES CHALETS	2016	X	15008/17926 - 5080581/2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOUIS	CDC	24 121,73	21 847,61	44,64	A	V	LIVRET A	1,350		V	LIVRET A	1,350	EUR	294,94	456,18
TOTAL GENERAL					13 661 233,25	11 077 723,42											136 247,30	321 529,51

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AAPPMA - ASSOC. PECHE & PROTECT	Association	500,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE	Association	2 000,00
6574			AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	0,00
6574			ASS SPORTIVE DE TAE KWON DO	Association	1 900,00
6574			ASS. SPORTIVE DU COLLEGE GALILEE	Association	500,00
6574			ATELIER JEUNE THEATRE	Association	1 500,00
6574			BELUGA SALVETANA	Association	100,00
6574			CHASSE AGR SALVETAT	Association	380,00
6574			CLUB DE L'AMITIE	Association	1 000,00
6574			COMITE DES FESTIVITES DE LA SALVETAT	Association	750,00
6574			CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES FCPE	Association	0,00
6574			CYCLO SALVETAINE	Association	2 000,00
6574			ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE	Association	900,00
6574			ECRAN 7	Association	600,00
6574			FSE COLLEGE	Association	350,00
6574			GYM ARTS MARTIAUX SALVETAINE-GAMS	Association	2 500,00
6574			HANDBALL CLUB LA SALVETAT	Association	2 000,00
6574			LA LOCOMOTIVE	Association	200,00
6574			LA MICROCHOUETTE	Association	4 500,00
6574			LA VOIE DU YOGA	Association	300,00
6574			LECTURE POUR TOUS	Association	4 200,00
6574			LES BOUTCHOUS SALVETAINE	Association	700,00
6574			LES CHATS'MIS	Association	500,00
6574			LES MESSAGERS GERMOIS	Association	400,00
6574			LOISIRS RENCONTRES REFLEXIONS	Association	1 900,00
6574			MC2 ASSO PARENTS D'ELEVES DES	Association	100,00
6574			MJC LA SALVETAT SAINT-GILLES	Association	12 500,00
6574			MUZIC'ALL	Association	200,00
6574			OUEST TOULOUSAIN BASKET	Association	2 000,00
6574			PELUCHE	Association	200,00
6574			PETANQUE CLUB LA SALVETAT ST GIL	Association	1 500,00
6574			RACING CLUB SALVETAT PLAISANCE	Association	22 000,00
6574			RADIO DE LA SAVE	Association	100,00
6574			TENNIS CLUB SALVETAINE	Association	3 500,00
6574			TERPSI DANSE	Association	100,00
6574			TRAITS ET COULEURS	Association	750,00
6574			USSAC FNACA	Association	1 000,00
6574			VTT LOISIRS SALVETAINE	Association	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS ASS LA SALVE	Association	2 000,00
6574			SALVETAT AUTO ET MAQUETTES	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	0,00	59,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	25,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 2ème classe	C	13,00	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. Ppal 1cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. Ppal 2cl écoles mat.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller sociaux-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture cl.normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture cl.superieure	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Aux. Puériculture ppal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice cl.normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur principal 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service PM ppal 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		105,00	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CU : Culturel.

ANIM : Animation.

PMI : Polifon.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois à temps non complet de mairies des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Gestion Animation Jeunesse et école de Musique et Arts Plastiques	LEC	Etablissement	Association	1 183 000,00
- Restauration Scolaire	COMPASS	Société	SAS	394 500,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
- Capture des animaux errants	SACPA	Association		13 000,00
- Entretien nettoyage des bâtiments	DJCLEAN	Société	Société	28 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Save au Touch			34 000,00
Autres organismes de regroupement			
Synd.Départ Electricité de la Haute Garonne			120 343,00
Haute Garonne Environnement			450,00
Agence Technique Départementale			3 100,00
Synd Intercommunal des Transports Public Région Toulousaine (SITPRT)			98 900,00
ECOLES scolarisation hors résidence			5 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 016 000,00	0,00	46,53	0,00	3 264 545,00	0,00
TFPNB	7 200,00	0,00	159,00	0,00	11 448,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 023 200,00	0,00			3 275 993,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 28.

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

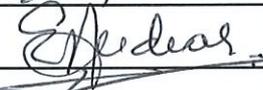
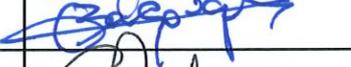
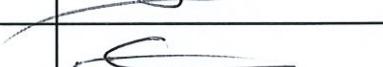
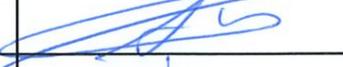
Date de convocation : 06 avril 2022

Présenté par (1), Monsieur le Maire
A, le 13 avril 2022

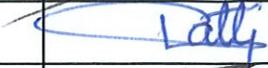
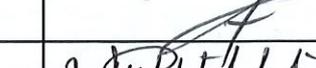
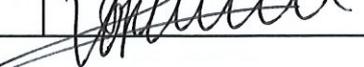
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 13 avril 2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDELAOUI Rachid	
ANDRAU Eliane	
ARDERIU François	
BARBOIS Joel	
BENSAID Sonia	
BERGOUGNIOU Thierry	
BOUSQUET Jérôme	
COSTES Christophe	
COURADETTE Franck	
DALLA-BARBA Daniel	
DELON Daniel	
DIAZ Yvette	
DRAGNE Léa	
FALIERES Monique	
FAURE Michel	
GADAL Clément	
GAMBLIN Monique	
GONZALVES Jeanne	
JOCKIN Nathalie	
LABAT Naima	
LUMEAU Alain	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MORANGE Monique	
PATTI Guy	
PONS Quentin	
REVOLLIER Cécile	
SALAS Marie-France	
SANNI Lisa	
TERKI Zaina	
VOISIN Paul-Alexandre	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-19

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2022

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, présente le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2022, dont les balances s'équilibrent de la façon suivante :

DÉPENSES

	REEL	ORDRE	REPORTS	TOTAL
FONCTIONNEMENT	8 646 018,00	500 000,00 545 679,00		9 691 897,00
INVESTISSEMENT	4 100 094,99	116 737,96	204 423,05	4 421 256,00
TOTAL	12 746 112,99	1 162 616,96	204 423,05	14 113 153,00

RECETTES

	REEL	ORDRE	REPORTS	TOTAL
FONCTIONNEMENT	8 980 384,48	1 333,00	730 179,52	9 691 897,00
INVESTISSEMENT	2 612 466,00	500 000,00 661 283,96	647 506,04	4 421 256,00
TOTAL	11 572 850,48	1 162 616,96	1 377 685,56	14 113 153,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L 2312-1,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 16 mars 2022,

VU l'instruction budgétaire et comptables M14,

VU l'avis de la commission des Finances du 11 avril 2022,

VU le projet de budget soumis au Conseil Municipal,

L'exposé de Mr Barois entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

ADOpte le Budget Primitif 2022 de la Ville.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-20

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

ADMISSION NON-VALEURS

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA– LUMEAU – SALAS– DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER –DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ –TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN –COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO –FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE
Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI
M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS
Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA
M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU
Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL
M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU
Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU
Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire expose :

A la demande de Monsieur le Trésorier de GRENADE, il convient de délibérer afin d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables.

Il s'agit de prescrire 18 titres de recettes émis entre 2016 et 2019 pour un montant total de 4 498, 68 €

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur la somme de 4 498, 68 €.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

ADMET en non-valeur la somme de 4 498, 68 €.

La dépense est prévue au BP 2022 – Article 6541

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-21

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

CRÉANCE IRRECOURABLE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article R2321-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Considérant que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire, en vertu du principe comptable de prudence ;
Considérant que le régime de provisionnement semi-budgétaire est de droit commun pour les Communes ;

Considérant que le risque d'irrecouvrabilité de certaines dettes est avéré (à voir en cas de RJ)

Considérant l'état des restes à recouvrer adressé par le service de gestion comptable ;

Considérant que le taux minimum de provision pour les créances de plus de 2 ans est de 15 %;

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

CONSTITUE une provision pour dépréciation des actifs circulants pour un montant de 10 367,00 € ;

IMPUTE ce montant au chapitre 68 – Article 6817 du budget principal 2022 ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-22

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION

6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 29

Présents 19

Absents 10

Procurations 9

Votants 28

Objet

**MONTANT DE LA
REDEVANCE D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC POUR
LES OUVRAGES DES
RÉSEAUX PUBLICS DE
DISTRIBUTION DE GAZ**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

FIXE le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 0.035 €/mètre de canalisation (valeur plafond prévue au décret visé ci-dessus),

- que ce montant soit revalorisé chaque année :
- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal,
- par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1er janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022**

N° 2022-23

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

**SUPPRESSION D'UN POSTE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF
PRINCIPAL 1ERE CLASSE
(SECRÉTAIRE DU MAIRE ET
DES ÉLUS)**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA– LUMEAU – SALAS– DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIER –DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ –TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN –COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO –FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire propose de supprimer le poste d'adjoint d'administratif principal 1^{ère} classe (secrétaire du maire et des élus).

Vu l'avis du comité technique en date du 16 mars 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la suppression du poste d'adjoint d'administratif principal 1^{ère} classe (secrétaire du maire et des élus)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

N° 2022-24

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
6 avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	19
Absents	10
Procurations	9
Votants	28

Objet

**CREATION D'UN POSTE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF
OU REDACTEUR
(GESTIONNAIRE
COMPTABLE)**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

Le

Le Maire

Le 13 avril deux mille vingt-deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire, et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en cours,

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU - MORANGE - ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DALLA-BARBA– LUMEAU – SALAS– DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PONS – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – DIAZ – TERKI – COURADETTE – GONZALVEZ – BOUSQUET – JOCKIN – COSTE – BENSAID – SANNI-RODRIGO – FALIERES

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme DIAZ donne procuration à Mme MORANGE

Mme TERKI donne procuration à M. ABDELAOUI

M. COURADETTE donne procuration à M. BAROIS

Mme GONZALVEZ donne procuration à M. DALLA-BARBA

M. BOUSQUET donne procuration à Mme ANDRAU

Mme JOCKIN donne procuration à M. GADAL

M. COSTES donne procuration à M. BERGOUGNIOU

Mme BENSAID donne procuration à M. LUMEAU

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à Mme LABAT

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire propose de créer un poste de catégorie B ou C, cadre d'emplois adjoint administratif ou rédacteur (gestionnaire comptable).

Vu l'avis du comité technique en date du 16 mars 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création du poste mentionné ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.



Le Maire,
François ARDERIU

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.